

Familles d'Aure, de Tarlé et Passy

**Manuscrit de Blanche Passy,
rédigé entre 1895 et 1898**



Blanche Passy, dessin de Paul Chardin, 1859

Édité par Nicolas Demassieux
7 novembre 2022 - rev. 3



Blanche Passy, photographée vers 1860

Table des matières

<i>Avant Propos de l'éditeur</i>	1
<i>Avant-propos de Blanche Passy</i>	3
<i>Notice</i>	4
<i>Extrait d'enquête</i>	6
<i>Armoiries des d'Aure</i>	7
<i>Preuves historiques & pièces de Famille</i>	8
<i>d'Aure descendance directe</i>	8
<i>La Barthe</i>	10
<i>Notice sur les Commenge ou Comminge</i>	12
<i>Branche de Tarlé</i>	29
<i>Branche de Boissière</i>	37
<i>Aure - Passy</i>	38
<i>Branche de Passy</i>	39

Avant Propos de l'éditeur

Ce document transcrit un manuscrit de 107 pages, rédigé et dessiné en 1898 par Blanche Passy (1833-1901). Blanche Passy est la fille d'Antoine Passy (1702-1873), receveur à la cour des comptes, la sœur de Louis Paulin Passy (1830-1913), député de l'Eure, sous-secrétaire d'État aux Finances, et une des cousines de Frédéric Passy (1822-1912), député et 1^{er} prix Nobel de la Paix.

Blanche Passy s'est appuyée, pour ses recherches généalogiques, sur des pièces de famille dont elle recopie des extraits. Ces pièces sont pour la plupart issues d'un mémoire établi en 1787 par Antoine et Cyprien d'Aure dans le but d'établir les preuves de leur descendance de Bernard d'Aure, et faire confirmer leur noblesse.

Pour illustrer son ouvrage, Blanche Passy a fait dessiner par Paul Chardin¹ une quarantaine de blasons liés à cette généalogie (44 dans cette édition), s'appuyant en très grande partie sur l'ouvrage « l'Armorial général de l'Europe, Johannes Baptiste Rietstap, 1884 ». Il semble que Blanche Passy ait pu faire quelques erreurs dans ses recherches héraldiques ; dans ce cas, j'ai gardé la copie du blason dessiné dans son manuscrit. J'ai aussi inséré en notes de bas de page le texte de description du blason, qui ne figure pas dans le manuscrit de Blanche Passy et indiqué les confirmations ou les interrogations que j'ai pu avoir sur son travail.



Blason d'Aure dans le manuscrit

Il existe au moins deux manuscrits de cet ouvrage, tous deux écrits de la main de Blanche Passy, l'un non daté, plus complet et rédigé entre 1895 et 1897 (dates tirées des ajouts manuscrits postérieurs) [BP95] et l'autre, daté du 5 novembre 1898 [BP98]. Quand un élément ne figure que dans l'un des manuscrits, j'en indique la provenance en note de bas de page. Les textes en gris sont des ajouts manuscrits postérieurs à la rédaction. Ces ajouts peuvent avoir été de plusieurs mains.

Nicolas Demassieux, octobre 2022

¹ Paul Chardin (1833-1918), est un peintre et illustrateur français, élève d'Adrien Dauzats et de Justin Ouvrié et membre de la Société française d'archéologie (Source [Wikipedia](#)). La collaboration entre Blanche Passy et Paul Chardin est attestée par une lettre datée du 1^{er} février 1895 de Paul Chardin à Louis de Lochner (1853-1921) où le premier demande au second des détails sur ses armes.

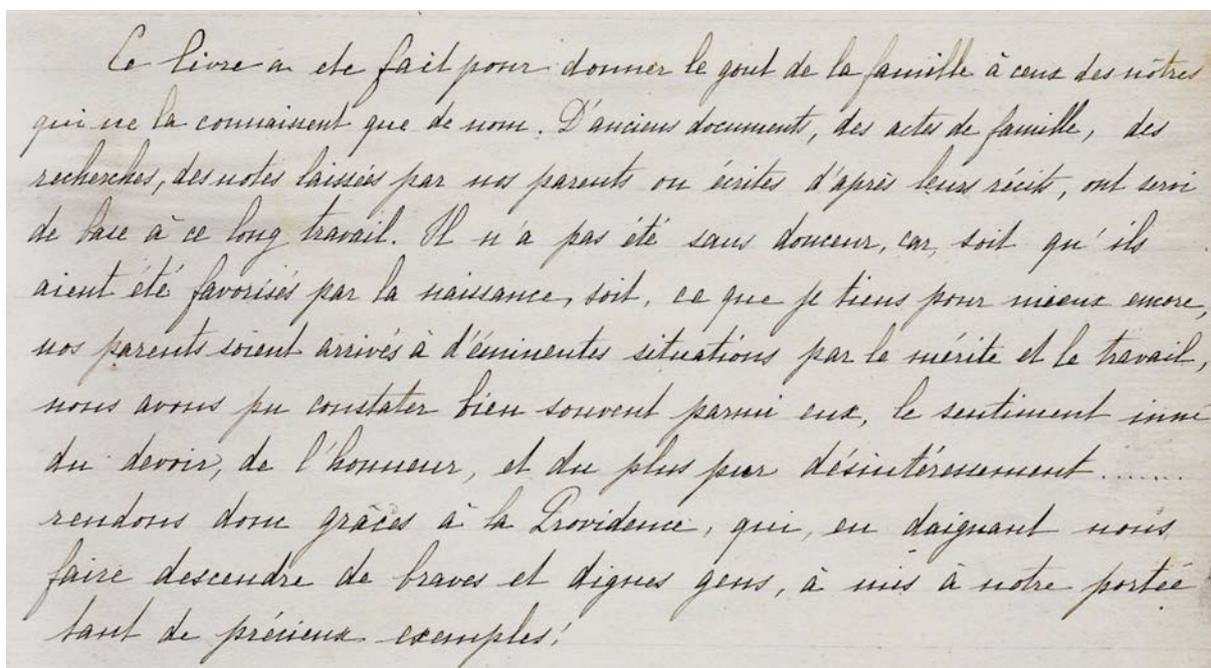
Avant-propos de Blanche Passy

Ce long travail si documenté a été entrepris par la fille de Monsieur Antoine Passy, Mademoiselle Blanche Passy.

Ce livre a été fait pour donner le goût de la famille à ceux qui ne la connaissent pas. Si le travail a été long, il n'a pas été sans douceur ; car j'ai pu constater bien des fois des traits de désintéressement et de loyauté de nos grands-parents. Si les uns ont eu l'avantage de la naissance, les autres, et je les tiens pour les plus méritants, sont arrivés aux premières situations par leurs efforts. Aussi devons-nous remercier Dieu de nous avoir fait descendre de si braves gens. Que leurs exemples restent pour nous les meilleurs guides dans la vie.

Blanche Passy.

5 novembre 1898.



Le livre a été fait pour donner le goût de la famille à ceux des nôtres qui ne la connaissent que de nom. D'anciens documents, des actes de famille, des recherches, des notes laissées par nos parents ou écrites d'après leurs récits, ont servi de base à ce long travail. Il n'a pas été sans douceur, car, soit qu'ils aient été favorisés par la naissance, soit, ce que je tiens pour mieux encore, nos parents soient arrivés à d'éminentes situations par le mérite et le travail, nous avons pu constater bien souvent parmi eux, le sentiment inné du devoir, de l'honneur, et du plus pur désintéressement.....
rendons donc grâce à la Providence, qui, en daignant nous faire descendre de braves et dignes gens, a mis à notre portée tant de précieux exemples!

Avant propos de Blanche Passy (version manuscrite, [BP95])

Notice

L'Aragon qui avait été conquis par les Maures sur les Goths en 714, fut repris par les rois de Navarre et forma un Comté qui resta sous la dépendance de ces rois jusqu'en 1031.

La vallée d'Aure, qui faisait partie de ce Comté, fut donnée en patrimoine au second fils de Fortunius, Comte d'Aragon, lequel régnait en 883, suivant un titre du monastère de St Jean la Penna, rapporté par Briz Martinez². Ce second fils du Comte d'Aragon fut le premier Comte d'Aure, dont la descendance se continue jusqu'à nos jours.

On fait remonter l'origine de cette maison jusqu'à Eudes le Grand, duc d'Aquitaine, en faveur duquel son cousin St Hubert avait renoncé à ses droits sur ce Duché (1)³. Mais nous ne commencerons notre généalogie, ou plutôt livre de famille, qu'au premier Comte d'Aure, qui vivait en 883, les pièces historiques, actes et titres réunis par notre arrière-grand-père, M. Antoine d'Aure et son frère M. Cyprien d'Aure, apportant depuis cette époque les preuves nécessaires à la sincérité de notre travail.

La maison **d'Aure**⁴ s'est divisée en plusieurs branches, les **d'Aure** dits de **Lourdes** ; c'est notre branche, les **d'Aure** vicomtes de la **Barthe** qui en descendent comme les autres branches (1021). Les **d'Aure** vicomte des **Larboust** (1130) puis vicomtes **d'Aster**, dont un des descendants devint **Gramont** en épousant en 1525 **Claire de Gramont** dont il prit le nom et les armes ; de même qu'un **Comminge** en 1130 prit à son mariage avec **Bertrande d'Aure**, héritière universelle, le nom et les armes de sa femme. Enfin les **d'Aure** qui s'établirent dans le Comté de Foix. Malgré que nous ayons la filiation de ces diverses maisons et de leurs ramifications, nous nous bornerons simplement à ce qui nous intéresse spécialement, c'est à dire la descendance directe de la branche **d'Aure** dite de **Lourdes**. On compte parmi ces divers rameaux, un bienheureux, St Garcias d'Aure, un Cardinal, des Évêques, un capitoul, des maréchaux. Jusqu'à la révolution, les d'Aure eurent ordinairement pour résidence leur Comté et la ville de Lourdes, dont plusieurs d'entre eux furent gouverneurs.

C'est à cette dernière circonstance que notre branche a dû d'être désignée sous le nom **d'Aure de Lourdes**. En 1570 leur situation, jusqu'alors prépondérante, changea complètement et ils furent cruellement éprouvés, car **Jeanne d'Albret** s'étant emparée de la ville de Lourdes, mit d'un coup toute la noblesse de Bigorre à la taille et cette iniquité fut prolongée indéfiniment. Nous relevons à ce propos, dans l'histoire de la maison de Condé par M. le Duc d'Aumale le passage suivant. « Or avant la réunion des couronnes, **Jeanne d'Albret** avait établi le culte réformé dans ses états, à l'exclusion de tout autre, ce régime durait encore (septembre 1620) c'est en vain que par l'édit de Fontainebleau (1599) Henri IV avait rendu aux Catholiques de son ancien domaine, les droits que par l'édit de Nantes, il accordait aux protestants de son nouveau royaume. Cette ordonnance n'avait pas été acceptée par le conseil souverain de Pau. Les assemblées générales de religion étaient intervenues, arguant de l'indépendance du Béarn pour y perpétuer la proscription du Catholicisme. C'était blesser à la fois l'équité, la logique et l'égalité ».

(1) Les C^{tes} d'Aure descendent d'Eudes le Grand, duc d'Aquitaine et de Gascogne qui était du sang royal de France. Armand, second fils du C^{te} d'Aragon, eut pour son patrimoine la Vallée d'Aure qui faisait alors partie du Comté d'Aragon. Il y eut dans cette maison un capitoul en 1349. Elle a formé plusieurs branches dont celle des Gramont. *La Chenay du bois. Tome III page 55.*

² Historia de la fundacion y antiguedades de San Juan de la Peña, par Juan Briz Martínez (1560-1632), (Abbé de San Juan de la Peña (voir [original](#)))

³ Il s'agit ici d'un extrait du Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 2 / par [Aubert de La Chesnaye Des Bois, \(voir page 55\).](#)

⁴ Blanche Passy, dans son manuscrit, écrit en gras certains noms propres.

La ruine suivit de près la domination protestante ; mais en dépit de leur gêne, les d'Aure envoyèrent toujours un des leurs témoigner de la noblesse de leur origine en allant servir le Roi dans les compagnies rouges et dans les convocations de la noblesse (1). Cependant notre arrière-grand-père, *Antoine d'Aure* et son frère *Cyprien d'Aure*, qui était alors gouverneur de Lourdes, se décidèrent à adresser une requête au parlement de Pau pour se faire réintégrer officiellement dans leurs droits. Le Parlement ordonna une enquête (27 février 1787) qui permit de constater l'authenticité des pièces justificatives et titres présentés par MM. d'Aure. Cela fut certifié dans les conclusions des commissaires nommés à cet effet par le parlement et enfin par le certificat octroyé par M. de Lassus de Ladevèze, lieutenant général et juge mage, titre qui investissait alors le titulaire de droits tels, que ses arrêts étaient assimilés à ceux du Parlement et avaient comme eux force de loi.

Ce sont tous ces documents réunis par nos grands-parents et présentant une grande variété d'actes de famille tant en latin qu'en langue d'Oc ou Française, qui nous ont servi à établir cette généalogie ; malheureusement la famille ne se continue que par les femmes, le dernier des d'Aure, Dominique Manaud, officier au 2^{ème} chasseurs, a été tué à Gravelotte, en 1870.

- (1) Certificat du lieutenant général de la Serre d'Aubeterre déclarant « Que Jean d'Aure Lieutenant dans la milice de M. de Gerdres a servi actuellement lors de la convocation que M. le Maréchal d'Albret a fait de la noblesse par ordre du Roi. (1674) » (pièces de famille)

Extrait d'enquête

Nous soussignés Jacques Bordenave et Philibert Cambotte⁵, notaires royaux de la ville de Lourdes et Dominique Dupont d'Arbilhers, archiviste de St Savin, commissaires nommés par M. le Sénéchal de Bigorre, suivant son Ordonnance du 30 avril dernier, rendue la suite d'un arrêt de nos Seigneurs du Parlement de Navarre, chambre des comptes aides et finances, en date du 27 février aussi dernier le tout annexé au présent volume, certifions avoir exactement et figuralement transcrit et collationné trente-quatre contrats, testaments, lettres, certifiés, ventes, achats et autres, le tout en devant transcrit fidèlement en soixante-douze pages et demie de papier et quatre sols la feuille sans à ce comprendre celle du présent certificat, mais celle du verbal d'entrée, lequel présent collationné, nous avons fait après avoir signé au bas de chaque extrait du présent volume et ce, sur la remise des titres et expéditions de divers originaux qui ont été exhibés par le dit sieur d'Aure, capitaine et chevalier de St Louis, tout comme divers autres détempteurs qui les ont retirés après avoir signé avec nous, pour laquelle opération nous avons vaqué les jours devant mentionnés, sans y comprendre ceux des voyages. En foy de quoy avons signé le présent avec le dit sieur d'Aure à Lourdes le vingt juillet mille sept cent quatre-vingt-sept.

Ont signé : *d'Aure*

Dupont d'Arbilhers archiviste et commissaire

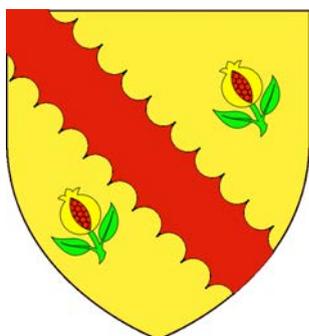
Bordenave, Cambotte notaires royaux, commissaires, contrôlé à Lourdes

le trente Juillet mil sept cent quatre-vingt-sept reçu quinze sols

signé *Abadie.*

Nous, *Pierre Marie de Lassus de Sadevèze*, seigneur de *Pujo⁶, Mugnel et Janons*, lieutenant général Juge Mage, en la Sénéchaussée de Bigorre, certifions et attestons à tous ceux qu'il appartiendra que les signatures *Bordenave, Cambotte* et *Dupont d'Arbilhers*, cy dessus et autres parts apposées sont les véritables signatures de Messieurs Bordenave et Cambotte, notaires royaux de la ville de Lourdes ainsi que celle du sieur Dupont d'Arbilhers archiviste, du lieu de St Savin, que foy doit y être ajoutée, tant en jugement que dehors, en foy de quoy avons signé et fait contre signer par l'un de nos secrétaires après y avoir apposé le sceau de nos armes, à Tarbes, le neuvième d'Août mil sept cent quatre-vingt-sept.

Signé : *de Lassus de Sadevèze* lieutenant général, Juge Mage.



Par mandement

signé *Drouilhet* secrétaire.

Sceau : de Lassus (Languedoc) d'or à la bande engrélée de gueule, accostée de deux grenades de même, tigées et feuillées de sinople.

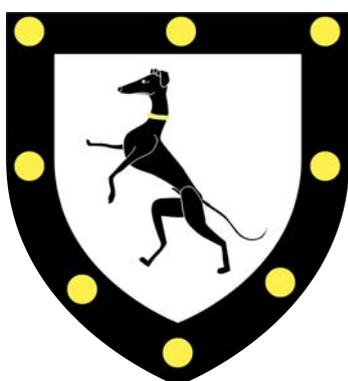
⁵ probablement Philibert Caubotte, [actif à Lourdes de 1753 à 1782](#)

⁶ Commune des Hautes-Pyrénées (voir [Wikipedia](#))

Armoiries des d'Aure



Les armes primitives des d'Aure étaient *d'argent, un lévrier rampant de sables*



L'usage ancien, adopté par les cadets, afin de se distinguer de leurs aimés, était l'apporter une modification aux armes, nommée en langage héraldique « Brisure »

Roger, Vicomte d'Aure s'étant séparé de la famille, on doit attribuer la première transformation à *Bernard d'Aure*, en 1259, la branche cadette brisa donc d'une bordure de sable besantée de huit pièces.

Plus tard, la branche devint encore cadette par *Jean d'Aure* puiné, son frère aîné ayant passé en Aragon où il devint capitaine (1629) les armes durent donc être encore modifiées et par cette nouvelle brisure, les émaux furent changés en conservant les mêmes pièces.

Ces armes sont celles que je trouve gravées sur le cachet de notre oncle *d'Aure* et qui sont décrites ainsi qu'il suit dans l'armorial général de Riestap⁷ (Guyenne, Gascogne, Languedoc).



Aure

d'or au lévrier rampant de gueules, accolé ou colleté d'azur à la bordure de sable besanté d'or de huit pièces⁸.

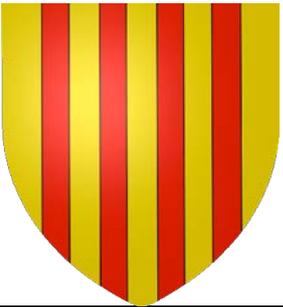
⁷ Il s'agit de l'Armorial général de l'Europe, Johannes Baptiste Riestap, 1884

⁸ [Riestap, Tome 1, p84](#)

Preuves historiques & pièces de Famille

d'Aure descendance directe

- Gallia Christiana⁹
- Chronique d'Auch 2ème Partie page 185¹⁰
- Histoire de Béarn¹¹
- Charte de Simorre

<p>883</p> <p>Arnaud 1^{er}, Comte d'Aure Aragon¹²</p> 	<p>Second fils de Fortunius C^{te} d'Aragon, reçut en patrimoine la vallée d'Aure, qui faisait alors partie du Comté d'Aragon. Il est nommé dans la charte de donation du monastère de Sarrancolin¹³ par Guillaume Auriol son petit-fils, en 945.</p> <p>Enfant : Garcie Arnaud qui suit</p>
<p>945</p> <p>Garcie Arnaud, Comte d'Aure fils du précédent Astarac¹⁴</p> 	<p>Fut aussi Conte de Magnoac, du chef de sa femme Fachiles ou Faquiline, fille de Garcie Arnaud comte d'Astarac. Il est également cité dans la charte de donation de l'Abbaye de Sarrancolin à celle de Simorre en 945.</p> <p>Enfants : Guillaume Auriol et Arnaud</p> <p>Guillaume Auriol, Comte d'Aure, donne les terres et l'église de Sarrancolin en Aure, à l'abbaye de Simorre ainsi que des terres en Astarac, qui venaient de sa mère. Son frère Arnaud est témoin de cette donation où il est qualifié du titre de Comte, ce qui prouve qu'il jouissait de sa portion d'héritage et était comte dans sa partie.</p> <p>Guillaume Auriol n'ayant pas eu de lignée, son frère Arnaud hérita de tous ses biens.</p>

⁹ La Gallia Christiana est un ensemble encyclopédique en seize gros volumes rédigés en latin sur l'histoire de l'Ancienne France chrétienne, qui a connu plusieurs éditions et rééditions du XVIIe au XIXe siècle. (voir [Wikipedia, édition 1626 en latin, édition 1864-183 en français](#))

¹⁰ Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch. Par Dom Louÿs-Clement de Bruges, P. R. camerier & doyen du chapitre abbatial de Simorre 1746 (voir [Bibliothèque Université de Toulouse](#))

¹¹ Histoire de Béarn, contenant l'origine des rois de Navarre, des ducs de Gascogne, marquis de Gothie, princes de Béarn, comtes de Carcassonne, de Foix & de Bigorre. Par Me Pierre de Marca (1594-1662), conseiller du Roi en ses conseils d'État & privé, & président en sa cour de parlement de Navarre. (voir [Gallica](#))

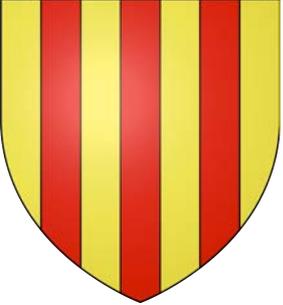
¹² d'or à quatre pals de gueule. [Rietstap, Tome 1, p84](#)

¹³ Le monastère de Sarrancolin, aujourd'hui disparu, a été donnée à l'abbaye de Simorre (voir [notice Mérimée](#))

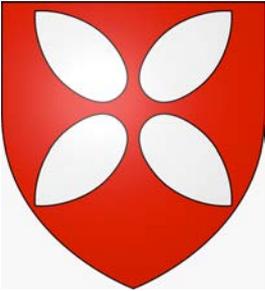
¹⁴ écartelé d'or et de gueule. [Rietstap, Tome 1, p632 \(Estrac\)](#)

<p>952</p>	<p>Donation du 18 avril 952</p> <p>« <i>Quelque temps après, vers l'an 950, Guillaume Auriol, comte de la vallée d'Aure donna au Monastère de Simorre les églises de Gajan et Ganjon en Astarac, provenant de l'héritage de sa mère Fachilène, fille d'Arnaud comte d'Astarac.</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartulaire de Simorre Page 191 - Gallia Christiana - Chronique d'Auch et clergé de France.
<p>975</p> <p>Arnaud Comte d'Aure frère du précédent Garcie Arnaud 1er</p>	<p>Comte souverain de quatre vallées, Aure, Nestes, Barousse et Magnoac. Il confirme la donation de son frère et y ajoute plusieurs autres églises, dîmes et seigneuries. Il en est fait mention dans la charte de Barousse sous le nom de Arnaldi de Aura Comte Esteracensi, il est même appelé Prince de Magnoac dans la donation faite par Guillaume Comte d'Astarac de l'église de St Denant à Garcie, premier archevêque d'Auch.</p> <p>Enfants : Garcia Arnaud, Auriol Mance et Forton Sanche.</p>
<p>975</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Charte de Simorre - Charte de Barousse <p>« <i>Quant à Sarrancolin, en Aure et lieux en dépendant, le Roy n'a acquis la moitié de la justice que par la réunion du domaine des quatre vallées à la couronne, dans les XV^e XVI^e et XVII^e siècles, avant lequel temps, le Comte d'Aure, seigneur des quatre vallées possédant cette "moitié" en partage avec le monastère de Simorre.</i> »</p> <p>(Chronique Ecclésiastique d'Auch, 2ème Partie, page 185.)</p>
<p>1021</p> <p>Garcie Arnaud II, Comte d'Aure fils du précédent</p>	<p>Il donna à l'abbaye de Pessan les droits qu'il avait sur la terre de Montison, en Comminge, et rétablit Pierre 1^{er} abbé de Simorre dans la possession de Sarrancolin ; son frère Forton Sanche se fit moine et son frère Auriol Mance qui partagea la succession avec lui, prit le titre de Vicomte de la Barthe qui est un village en Aure, et eut les vallées de Nestes et Barousse. Il commença la branche des vicomtes de la Barthe qui eut de nombreuses alliances avec la branche des d'Aure de Lourdes.</p> <p>Enfants : Arnaud III Raymond et Eudes.</p>

La Barthe

<p>1021 1058</p> <p><i>La Barthe</i>¹⁵</p> 	<p>Il est de tradition dans la famille que ces armes furent octroyées un <i>d'Aure de la Barthe</i> par le roi d'Aragon, qui, le voyant blessé dans un combat, trempa ses doigts dans le sang du V^{te} de la Barthe et fit trois raies sur son écu. On sait que le sang noble passe pour être bleu.</p> <p>Les la Barthe ont comme devise : « <i>Atavis et Armis</i> » (par les aïeux et par les armes) peut-être était-ce la devise des <i>d'Aure</i> ; mais nous n'en trouvons pas trace avant les <i>La Barthe</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charte de Simorre - Chronique d'Auch page 81 IX
<p>1058</p> <p><i>Arnaud III, Comte d'Aure</i></p>	<p><i>Arnaud III, Comte d'Aure</i>, signa du vivant de son père la fondation du monastère de <i>St Pé de Gennès</i> faite par <i>Sanche Guillaume</i> duc de Gascogne. Arnaud III n'ayant pas laissé d'enfants et son frère Raymond s'étant fait moine, son frère Eudes lui succéda</p>
<p>1078</p> <p><i>Eudes d'Aure, V^{te} d'Aure</i> fils de Garcie Arnaud</p>	<p><i>Eudes d'Aure</i> hérita de son frère ; mais il ne porta plus le titre de Vicomte depuis que <i>Centulle V^{te} de Béarn</i> qui avait épousé <i>Béatrice de Bigorre</i> l'eut contraint par les armes en qualité de Comte de Bigorre, à lui porter hommage pour la terre d'Aure, ce qu'il fit en 1096.</p> <p>Enfants : <i>Sanche Garcie</i></p>
<p>5 juillet 1073</p> <p>1096</p>	<p>Chronique de St Pé de Gennès Gallia Christiana T I page 194</p> <p>Chronique de l'église d'Auch page 99</p> <p>Donation à l'abbaye de Sarrancolin</p> <p>Donation à l'abbaye de Simorre</p> <p>Hommage pour la terre d'Aure.</p>
<p>1114</p> <p><i>Sanche Garcia, Vicomte d'Aure</i> fils du précédent</p>	<p>Il prêta l'hommage pour les seigneuries d'Aure à <i>Centulle II C^{te}</i> de Bigorre et en même temps son fils Odon prêta pour ce qu'il possédait, ils y furent réduits par la guerre, ce qui déplut fort au Conte de Comminge et d'autres qui avaient pris le parti des d'Aure ; la relation de cette dispute est consignée dans l'histoire du Béarn.</p> <p>Enfants : <i>Odon, Bertrande</i></p> <p>Odon mourut du vivant de son père en sorte que Bertrande hérita de tous ses biens.</p>

¹⁵ d'or à quatre pals de gueules. [Rietstap, Tome 1, p123](#)

<p>1114</p>	<p>Chronique d'Auch</p> <p>« Garcie était principalement obligé pour l'hommage du château d'Albespin qu'il tenait de la gratification de Centulle, la terre d'Aure n'étant pas sujette à tant de rigueurs. ».</p> <p>(Histoire du Béarn)</p>
<p>1130</p> <p><i>Bertrande, Vicomtesse d'Aure</i></p> <p><i>de Comminges¹⁶</i></p> 	<p>Épouse <i>Guy III, Comte de Comminge Baron de Peguilhan</i>, qui prit le nom et les armes des d'Aure ce que firent tous ses descendants. Bertrande gouvernait avec son mari en 1130 et 1151.</p> <p>Enfants : <i>Arnaud Garcie d'Aurelle</i> et une fille mariée à <i>Sanche Garcie d'Aure, Vte de la Barthe</i>.</p> <p>Arnaud fut Vicomte de Larboust, seigneur de Sables Montalba et autres lieux. Il forma une nouvelle branche de d'Aure dont un descendant devint <i>Gramont</i> par le mariage de <i>Manaud d'Aure Vte d'Aster</i> avec <i>Claire de Gramont</i> dont il prit le nom et les armes le 25 novembre 1525.</p>
<p>1130</p> <p>1150</p>	<p>1130 Oyhenart</p> <p>1130 Chronique d'Auch</p> <p>1150 Chronique d'Auch</p> <p>Père Anselme.</p>

¹⁶ de gueule à quatre otelles d'argent. [Rietstap, Tome 1, p452](#)

Notice sur les Commenge ou Comminge

La province de Comminge avait le titre de Comté et eut ses Comtes particuliers dès 900. La maison est des plus nobles et des plus anciennes de Gascogne ; on ignore de qui relevait le premier Comte avant 1200, mais le premier dont on ait connaissance est *Anésius* en 900, mentionné dans une charte de L'Église d'Auch en 980.

Enfants d'Anesius : Arnaud 1er, Raymond, Louis Aymer Garimus et Romulus,

Raymond 1er fait une donation à St Féréol (Chronique d'Auch. Enfants Bernard et Roger)

Roger 1er (1010) : Enfant Arnaud II (actes de l'abbaye de Sezat.)

Arnaud II : Enfants Roger Bernard et Bruno marié à de Pons.

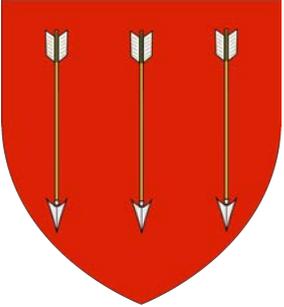
Bernard 1er épousa Dias de Muret. Entant : Bernard Dodun.

Bernard Dodun épousa Laurence de Toulouse fille de Raymond Vte de Toulouse. Il fit une donation à l'abbaye de St Garmain et entra, dit-on, aux Feuillants où il mourut.

Enfants : Bernard III, Roger, Godefroy, Fortuner et Guy baron de Peguilhan. C'est ce Guy, baron de Peguilhan qui devint d'Aure par son mariage avec Bertrande d'Aure unique héritière.

(fondation de l'Abbaye de Bonnefond en 1139)

(La Chesnay des Bois Vol 6 page 82 et 83)

<p>1180</p> <p>Garcie Aurelle, V^e d'Aure fils des précédents</p>	<p>épousa Helene X... Il est cité dans un acte de donation à l'abbaye de Simorre par son fils Raymond</p> <p>Enfant : Raymond</p>
<p>1250</p> <p>Arnaud V^e de Larboust d'Aster¹⁷</p> 	<p>Arnaud V^e de Larboust frère de Garcie Aurelle eut pour fils Odon, lequel eut deux enfants : Sanche Garcia et Arnaud qui épousa en premières noces Blanchefleur fille du Comte d'Astarac ; eut en deuxième noces, Agnès, fille unique d'Esparas V^e d'Aster.</p> <p>Ainsi s'accomplit la fusion de la maison d'Aster dans celle d'Aure, l'an 1250 (généalogie des Gramont insérée dans un ouvrage sur Notre Dame de Médoux, par Mr l'abbé Thias, vicaire général de Tarbes).</p>
<p>S^t Garcias</p>	<p>Garcie Arnaud, frère du précédent, religieux de St Dominique périt pour la défense de la foi, assassiné pendant la guerre des Albigeois, le 23 mai 1242, à Avignonet, près Toulouse. Il a été béatifié récemment en 1846. Le diocèse de Tarbes en fait l'office le 28 mai (Notice sur Notre Dame de Médoux, par Mr l'abbé Thias)</p>

SAINT GARCIAS (Extrait d'un livre ancien)

« Garcias d'Aure, si l'on en croit une tradition respectable, fut d'abord un noble chevalier, mais il préféra la survie de J.C. aux honneurs du monde et entra dans l'ordre de St Dominique. Il y mena une vie de pénitence et Dieu couronna tant de sacrifices par un glorieux martyr ; attiré par la mauvaise foi des hérétiques dans le Chateau d'Avignonet avec deux autres religieux de son ordre et huit compagnons que le ciel lui adjoignait, il se vit entouré de sicaires et tomba sous leurs coups. Il eut encore la force de se trainer dans l'Eglise vers l'autel de Marie et expira en chantant avec allégresse le Te Deum laudamus. C'était le 2 mai 1242, vigile de l'ascension du Seigneur. »

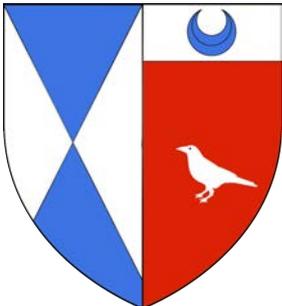
Prière au Bienheureux Garcias d'Aure

« Ô Bienheureux Martyr! Vous avez aimé la Foi Catholique par-dessus toutes choses, faites que je m'attache fortement aux principes de la religion, que j'ai étudié les enseignements avec amour et que jamais je ne parle contre elle. Vous vous êtes préparé au Martyre par la pratique de l'humilité volontaire, faites que loin de m'attacher aux honneurs d'ici-bas, je mette ma gloire dans la simplicité de la vie, le travail de mes mains, la visite des pauvres, et la fidélité mes devoirs quotidiens. Vous avez accompli votre martyre en louant Dieu et en invoquant Marie, donnez-mol l'esprit de prière afin que j'y conçoive l'estime des choses éternelles et que j'y puise la force de vaincre tous les défauts qui s'opposent ma sanctification. Ainsi soit-il (Quarante jours d'indulgence accordés par Monseigneur l'Evêque de Tarbes) »

¹⁷ de gueules à trois flèches d'or armées et empennées d'argent les pointes en bas. [Rietstap, Tome 1, p77](#)

<p>1245</p> <p><i>Raymond, V^e d' Aure</i> fils du précédent</p>	<p>épousa X.... <i>de la Barthe</i>, sa parente, sœur de l'official et petite fille d'<i>Arnaud d'Esparac</i> de la Barthe. Il fit le 4 juillet 1246, une donation au couvent ce Sarrancolin, à l'occasion de la maladie de sa fille <i>Mascareuse</i> en présence de son fils <i>Roger V^e d'Aure</i> dont on ignore la descendance à partir de 1422, ce qui est cause que les d'Aure de Lourdes étant cadets, ne portèrent plus de titre.</p> <p>Enfants : <i>Roger, Mascareuse et Bernard.</i></p>
<p>4 juillet 1246</p>	<p>Donation de l'abbaye de Sarracolin (pièces de famille)</p>
<p>1257</p> <p><i>Bernard d'Aure</i> fils du précédent</p> <p><i>de Lavedan</i>¹⁸</p> 	<p>épousa <i>Frizarde de Lavedan</i>. Il était gouverneur de Lourdes et fut nommé chatelain du château de <i>Vidalos</i>, en Lavedan, par lettres patentes d'<i>Esquibant, Comte de Bigorre</i> dans lesquelles il reconnaît <i>Bernard d'Aure</i> pour être « de sa noble race » c'est-à-dire issu des Comtes de Comminges.</p> <p>Édouard 1er, roi d'Angleterre, pour indemniser Bernard d'Aure des frais d'armements causes par la guerre, lui accorda par lettres patentes du 25 février 1285, 3000 sous Morlas à prendre sur le Comte de Bigorre. Il est qualifié dans ces lettres de capitaine gouverneur de Lourdes.</p> <p>Enfants : <i>Guillaume Garcie, Raymond et Béatrice.</i></p>
<p>1257</p> <p><i>Bernard</i> précédent</p>	<p>Fescheux. Ainsi signé sur le dit extrait que nous avons compulsé et collationné, en foy de quoi nous sommes signés avec le dit sieur d'Aure, après qu'il a été par nous paraphé et signé, ont signé : d'Aure, Dupant d'Arbilhers archiviste Combotte Bordenave (notaires royaux et commissaires)</p>
<p>11 janvier 1268</p>	<p>Donation du 11 janvier 1268 (pièces de famille)</p>

¹⁸ d'argent à trois oiseaux /corbeaux de sable. [Rietstap, Tome 2, p35](#)

<p>1286</p> <p>Lettres Patentes d'Edouard 1^{er}, roi d'Angleterre.</p>	<p>« <i>Eo Aedourdu, Dei gratia, Anglise Rex, Dominus Hibernive duc Aquitanae, possessorque comitates Bigorra, Audita nassetione par testamente curatores acta mea plena potestate concessa et denoveuteque dono, et conado nobilissimo Bernardo de Aura capitano ac duc in Lurda, tria millia solidarona marlassorum est illi essent loco pretis et emolumentorum debili jua primi subentionis armatura defundi liquivati et quod mondo et ordino delicto fidelequa meo Jahami de Gricila, senescallo in Gasconia et faciat salvere pafetatoe de Aura dicta tria millia solidarum de reddibilibus comitatis Bigorra. Datum mano die, septima tralendas february, anno Domini millesima ducentesima otnagesimo quinto meique principatus duo decimus.</i> »</p> <p>(Extrait des lettres d'Edouard 1er) collationné sur un titre en parchemin, qui est au trésor des Chartes, de la maison, couronne et chambre des Comptes de Navarre, au château de Pan, parmi les titres non inventoriés par nous, conseiller du Roy, garde du dit Trésor.</p>
<p>1290</p> <p>Guillaume Garcia d'Aure fils du précédent</p> <p><i>Hauterive</i>¹⁹</p> 	<p>Sénéchal de Bigorre se maria avec Brunissende de Altaripa</p> <p>Enfants : Arcimancie, capitaine en Aragon présent au contrat de mariage de son frère Arcimancie cadet, qui suit, et Blancoflor, mariée à Fortuner de Aragon.</p>
<p>29 Juillet 1290</p>	<p>Testament du 29 Juillet 1290</p> <p>« Item mes ha dut haber tres filles de Frizarde de Lavedan, sa mather operats en Guillaume Garcie, Raymond et Beatrix. » (pièces de familles)</p>

¹⁹ parti : au 1 en sautoir d'argent et d'azur, au 2 de gueule au au cygne d'argent, au chef d'argent chargé d'un croissant d'azur. Il pourrait s'agir d'Auterive ou Aulterive, un toponyme présent sur plusieurs territoires français. Blanche Passy dessine ici un blason qui n'a pas pu être identifié exactement. Il est ici reproduit tel que dessiné dans le manuscrit. Le blason le plus similaire est celui de la famille Blanc de Lanautte comte d'Hauterive dont les armes sont ([Rietstap, Tome 1, p211](#)) Parti: au 1 en sautoir d'argent et d'azur, au 2 de gueule au chevron d'or accompagné en pointe d'un cygne d'argent nageant sur une mer de sable, au chef chargé d'un croissant d'azur. Blanche Passy fait-elle une erreur en omettant le chevron d'or ? Quoi qu'il en soit, la famille Blanc de Lanautte d'Hauterive est issue du Dauphiné ; il est peu probable que cela corresponde à la famille de cette Brunissende de Altaripa.

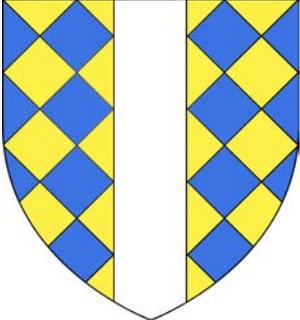
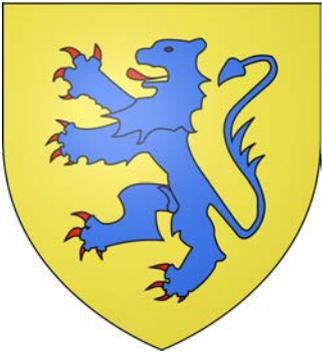
1320	Cession de Casal par Guillaume Garcie 26 mars 1290. (pièces de famille)
1328 <i>Arcimancie d'Aure</i> fils cadet du précédent	Marié à <i>Marie de Arcizaas</i> fille de Noble <i>Fortuner de Arcizaas</i> et d' <i>Arnalde de Domec</i> . Enfants : <i>Raymond</i> , capitaine en Aragon. <i>Bernard</i> , <i>Pierre</i> et <i>Eléonore</i> .
21 Août 1328 <i>Arcizaas</i> ²⁰ 	Extrait du contrat de mariage de <i>Arcimancie d'Aure</i> et de <i>Marie de Arcizaas</i> . (pièces de familles) « Au nom de Dieu ! Aneguda cause in al puseus et als habiadas que en l'an de notre senhor miletres cent vingt et seyt et la dalzeme jar des tralendas de nhme regnante Messehnor en Phelip, Roy de France et senhagon du Bigorre et Massem en Guilhem Munold est on abesque de Tarbe existent il en la presence de rui natari et testimones aijus Montaguts ; en persone de son constituits nobles en Arcimancie de Aura dazielle de la viela de Lurda habitant ; fils legon de deffunts nobles Guilhem Garcie de Aura et dona Brunissande de Altariba sa mother ... et nobles en Fortuner de Arcizaas el en Marie sa filha legan et de deffanda Arnalde de Domec ... et assagnati à la dite Maria sa filha assahir : la soma de seize mile sies morlas ... item me a promis de la vestrar de tat lingealge et de pelhas de legt el autres ... » ²¹
1362 <i>Bernard d'Aure</i> fils du précédent	Généralissime des armées du Comte de Foix. Gouverneur de Lourdes marié à <i>Gassende de Viria</i> fille de Noble <i>Arnaude de Viria</i> et de <i>Mascareuse de Vigo</i> . Enfants : <i>Raymond</i> et <i>Brunissende</i> mariée à <i>Garcias d'Abbadie</i> .

²⁰ parti au 1 d'argent au cœur de gueules traversé d'une clé de sable au 2 de gueules au lion d'or. Au chef d'azur brochant sur le parti et chargé de trois étoiles d'or. [Rietstap, Tome 1, p61](#)

²¹ Traduction approximative : Au nom de Dieu ! ???? en l'an 1328 de notre seigneur et le 12ème jour des ? du règne Messire Philippe, Roy de France et seigneur de Bigorre, Guillaume Munold abbé de Tarbe en la présence de rui natari et de témoins Montaguts; se sont présentés en personne nobles en Arcimancie d'Aure habitant de la ville de Lourdes; fils légitime de défunts nobles Guillaume Garcia d' Aure et dame Brunissande de Altariba sa mère ... et Marie fille légitime de nobles Fortuner de Arcizaas et de Arnalde de Domec ... et alloue à la dite Marie sa fille : la somme de 16000 sous Morlas ... aussi moi je promets de soutenir (?) son lignage (?) ...

1372	<p>Extrait du contrat de mariage de Bernard d'Aure et de Gassende de Viria (pièces de familles) :</p> <p>« <i>In nomine Domini, amen. Noverint universi, cum pacta matrimonalia incepta fuissent inter nobilem Benardum de Aura et Gossentam de Viria, hic est quod constituiti. Personaliter nobilis Arcirmonius de Aura et Maria Arcizonis conjuges, nobilisque exercitus domini comitis fuvi, nobiles el Patrus vir Ramundus Garcias de Lavedabo, miles el dominus castrolubono avuneulus, Ramundus Petrusque et Lonova de Aura fratres el saror dicti Bernard el nobiles. Arnadus de Viria, capitaneus Lurdae nomine pradiicti domini comitis fussi et Mascarusia de Vigo conjuge Gassenta de Viria eorum filia unica</i> »²²</p>
1383	Sentence arbitrale du 30 mars 1383 (pièces de familles)
1390	Sentence arbitrale du 8 mars 1390 rendue par eux. (pièces de familles)

²² Traduction approximative : Au nom du Seigneur, amen. Tout le monde sait que lorsque les pactes matrimoniaux avaient été conclus entre les nobles Benard d'Aure et Gassende de Viria, c'est ce qui fut établi. En personne, les nobles Arcimancie d'Aure et Marie de Arcizaas étaient mariés, et les nobles de l'armée du seigneur comte, le noble père Raimond Garcia de Lavedan, le soldat et maître Castrolubon avuneulus, Raymond, Pierre et Eléonore d'Aure, frères et sœur dudit noble Bernard et. Arnaud de Viria, capitaine de Lourdes du nom dudit seigneur comte de Fussus et Mascarusia de Vigo, leur épouse Gassende de Viria, leur fille unique

<p>1397</p> <p>Raymond d'Aure fils du précédent</p> <p>de Domec²³</p>  <p>de Gramont</p> 	<p>épousa <i>Mengine de Domec</i> fille de <i>Raymond de Domec</i> et de <i>Madeleine de Lyas</i>²⁴.</p> <p>Enfants : <i>Manaud, Pierre, Navarina</i> et <i>Anne V^{tesse} d'Aster</i>, mariée à <i>Sanche Garcie d'Aure</i> son parent, seigneur de Hautfaget et sénéchal de Bigorre.</p> <p>Cette <i>Anne V^{tesse} d'Aster</i> est l'aïeule de <i>Manaud d'Aure</i> qui devint <i>Gramont</i> en épousant <i>Claire de Gramont</i> en 1525 et apporta ainsi à cette maison le Vicomté d'Aster qui était entré dans la maison d'Aure.</p>
--	--

²³ losangé d'or et d'azur au pal d'argent brochant sur le tout. [Rietstap, Tome 1, p549](#)

²⁴ d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules (armes anciennes). Il existe une famille d'Aure de Lyas, Languedoc, qui blasonne d'azur à la fasce d'argent., chargé de cinq Éoles de carnalion, soufflant sur deux lis de jardin au naturel, posés au-dessous de la fasce, terrassés de sinople; le tout accompagné en chef d'un soleil d'or, entre deux étoiles du même [Rietstap, Tome 1, p84](#)

1397	<p>Extrait du contrat de mariage de <i>Raymond d'Aure</i> et de <i>Mengine de Domec</i></p> <p>(pièces de famille)</p> <p>« <i>In nomine Domini, amen ... personnellement constitués es assabar le noble Ramon de la Veila de Lurda, habitant filli naturam et legitimi de deffunt noble Bernard de Aura, cabaler en Aragan et de Gassendi de Viria austrasbees marit et mather... et la nobla Mengine de Domec filhe legitima et legan d'en noble Ramon de Domec et de Mathalina de Lyas, promer pagas and noble de Aura la soma de quatre cents florins en aur et en argent. »</i></p> <p>« <i>El accortar la noble Menjione, sa filha de tots acoltrementi de ranbas de pelhas prumeramenti de pelhas de lheyte de el une ranbia de drap Anglis, autre de drap d'Espanha, outra de drap de Tarba, outra de drap de Bouhéras, de tas lingealga de mentas, mantilhas et autre acoltrements. »</i>²⁵</p>
1415 Manaud d'Aure fils du précédent	<p>marié à <i>Jeannette de Lavedan</i>, fille de <i>Jean de Lavedan</i> et de <i>Marguerite de la Pena</i>.</p> <p><i>Anne d'Aure V^{tesse} d'Aster</i>, femme de <i>Sanche Garcie d'Aure</i> seigneur du Hautfaget et sénéchal de Bigorre est présente au contrat de mariage de son frère Manaud.</p> <p>Enfant : <i>Sanche Arnaud</i>.</p>
19 février 1415	<p>Quittance in 19 février 1415</p> <p>(pièces de famille)</p>
26 janvier 1422	<p>Acte d'arbitrage du 26 janvier 1422</p> <p>(pièces de famille)</p>
3 février 1423	<p>Procuration du 3 février 1423 faite par Raymond d'Aure à Manaud d'Aure.</p>

²⁵ Traduction approximative : Au nom du Seigneur, amen... vous êtes nommé personnellement noble Raymond de la ville de Lourdes, habitant fils naturel et légitime du défunt noble Bernard d'Aure, chevalier en Aragon, et de Gassendi de Viria respectivement pères et mère ... et noble Mengine de Domec fille légitime de noble Raymond de Domec et de Madeleine de Lyas, promettant de payer au noble d'Aure la somme de quatre cents florins en or et en argent.

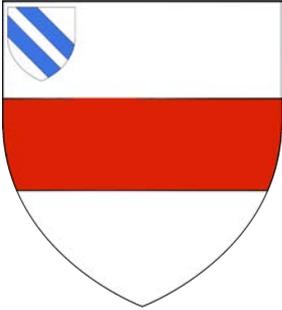
Et accordent à la noble Mengine, sa fille des vêtements de ? de parures de lit, une robe (?) de drap Anglais, autre de drap d'Espagne, autre de drap de Tarbe, autre de drap de Bouhéras, de linges, de mantes, mantilles et autres accessoires. »

24 juillet 1427 <i>de Lavedan</i>	Extrait du contrat de mariage de <i>Manaud d'Aure</i> et de <i>Jeannette de Lavedan</i> (pièces de famille) « Personaliter constituiti dictus nobilis Manaldus de Aura filius legitimus et naturalis nobilium Ramondi de Aura et Mengine de Domec prodictus nobilis Ramondus de Aura eum nobilissimi Anne de Aura via comtessa de Asteria et nobles Petrus et navarima frater et sorror ... quoquidem partes conveneunt et promiscrunt impliatorum solesima facire inter prodictas nobiles Manaldum de Aura et Johanetan de Lavedan a facie sanctiesimi Matris Ecclesiae » ²⁶
1425	Rectification de vente par Manaud d'Aure (pièces de famille)
12 octobre 1436	Quittance de légitime du 12 octobre 1436 (pièces de famille)
1464 Sanche Arnaud d'Aure fils du précédent	épousa Engébie d'Abbadie fille de Guichard d'Abbadie et de Marguerite de Casajusio. Enfant : <i>Raymond</i> .
Juin 1464 <i>d'Abbadie</i> ²⁷ 	Extrait d'un contrat de mariage de <i>Sanche Arnaud d'Aure</i> et d' <i>Engébie d'Abbadie</i> . (pièces de famille) « in nomine Domini, amen ... inter nobilem sanoinum Arnaldum de Aura el dominae habitanorem villac de Lurda, filium legitimum et primogenitum nobilis. Manaldi de Aura et dominae Johaneta de Lavedano en parle una et Engebian de Abbatia, habitantem loci de Arcisanis superiori in assumis filham legitimam nobilis Guicharnaudi de Abbatia et dominae Margarita de Casajusion ca altera ...quodquidem matrimonium est assertam et conventuni factum pro une parle est allerum sub poena pignotationis et celebratum a facie. Ecclesiae solemniter... » ²⁸
12 avril 1466	1466 (12 avril) Obligation de 32 florins par Manaud on Sanche Manaud d'Aure.

²⁶ Traduction approximative : Nommé personnellement ledit noble Manaud d'Aure, fils légitime et naturel des nobles Raymond d'Aure et de Mengine de Domec, le noble Raymond d'Aure accompagné par la très noble Anne d'Aure vicomtesse d'Aster et les nobles Pierre et Navarima, frère et sœur... puisque les parties se rencontrent et se mêlent entre lesdits nobles pour convenir les choses habituelles, parmi lesdits nobles, Manaud d'Aure et Johanetan de Lavedan, en la présence de la très sainte Mère de l'Église

²⁷ d'or, à un arbre de sinople, et un lévrier de gueules attaché d'argent et accolé de même ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or. Blanche Passy dessine dans son manuscrit le blason d'Abadie d'Arbocave, Béarn [Rietstap, Tome 1, p1](#). Il y a confusion possible avec d'Abbadie, Béarn [Rietstap, Tome 1, p2](#) qui blasonne d'argent à la croix de gueule.

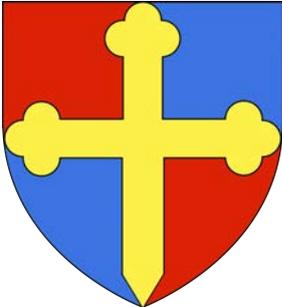
²⁸ Traduction approximative : au nom du Seigneur, amen... entre le noble Sanche Arnaud d'Aure, habitant de la ville de Lourdes, fils légitime et premier-né du noble Manaud d'Aure et de dame Jeannette de Lavedan d'un côté, et Engébie d'Abbadie, habitant la ville de Arcizan fille légitime du noble Guichard d'Abbadie et de dame Margarite de Casajusion d'autre part ... puisque le mariage est affirmé et la rencontre faite pour un ... et célébrée solennellement devant l'Église...

<p>1496</p> <p>Raymond d'Aure fils du précédent</p>	<p>épousa Jeannette de Confitte, Dame d'Host.</p> <p>Manaud d'Aure V^e de Larboust et son frère Jean Guy d'Aure protonotaire apostolique et archidiacre de Tarbes sont, présents au contrat, comme cousins. Tristan d'Aure leur frère est présent à la quittance de dot.</p> <p>Enfant : Raymond.</p>
<p>13 janvier 1496</p> <p>Confitte d'Host²⁹</p> 	<p>Extrait du contrat de mariage de Raymond d'Aure et de Jeannette de Confitte, 13 janvier 1496</p> <p>« <i>In nomine domini, amen... enter le noble Raymond d'Aure filha promergenit d'en noble Sanche Arnaud de Aura et de dame Engebie d'Abbadie, de la viela de Lurda, et Johanette de Confitte de Host, filha legan et naturam de noble Auger de Confitte de Host et dama de Domée de Aysac amonenti et ajustats a qui per la part de noble Ramon, les nobles Sanche Arnaud son fray, Johan Guy d'Aure protonotaire et archidiacre de Tarba, Marie d'Aure, son fray,... pagar la soma de syces cents florins Condon non nos perflorin de la monedat corrent en la presence comptat de Bigorre ... item plus so parlisot que la dama de Host et de Domec mavilliar a la dama Johanette de la pelhas segnentes :</i></p> <p><i>1° una ramba de drap Angles, una ramba d'Espenha outra de drap de Tarba item de Chegt aqui cum una filha semblant de elha den habes »</i>³⁰</p> <p>(acte de famille)</p>
<p>29 juillet 1503</p>	<p>Sentence arbitrale du 29 juillet 1503 (acte de famille)</p>
<p>7 janvier 1509</p>	<p>Quittance de dot du 7 janvier 1509 (acte de famille)</p>

²⁹ d'argent à la fasce de gueule, le canton dextre chargé d'un écusson bandé d'argent & d'azur. Mes recherches n'ont pas permis de retrouver de quelle famille il s'agit je l'ai donc reproduit tel qu'il apparaît dans le manuscrit. On retrouve les deux patronymes des parents de Jeannette de Confitte de Host un peu au sud de Lourdes une commune d'Aizac-Ost, issue du rapprochement des anciennes communes d'Ayzac et de Ost (voir [Wikipedia](#))

³⁰ Traduction approximative : Au nom du Seigneur, amen... entre le noble Raymond d'Aure fils premier-né de noble Sanche Arnaud d'Aure et de dame Engebie d'Abbadie de la ville de Lourdes, et Jeannette de Confitte de Host fille légitime de noble Auger de Confitte dame de Domes, d'Aysac en présence de noble Raymond, les nobles Sanche Arnaud son frère, Johan Guy d'Aure protonotaire et archidiacre de Tarbes, Marie d'Aure, son frère,... payer la somme de 600 florins Condon ? de la monnaie en vigueur en le présent compté de Bigorre ... et aussi que la dame de Host et de Domec donnera (?) à la dame Jeannette ??? :

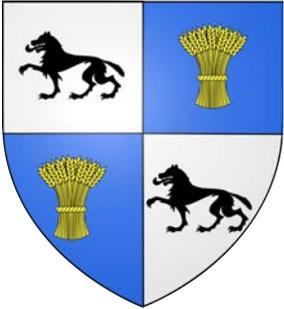
1° une robe de drap Anglais, une robe d'Espagne, l'autre de drap de Tarbe aussi ???

1529 <i>Raymond d'Aure</i> fils du précédent	marié à <i>Pauline d'Abbadie</i> Enfants : <i>Arnaud, Elisabeth, Odet</i>
22 mars 1529	Échange du 22 mars 1529
1556	Testament de Raymond d'Aure en faveur de son petit-fils Arnaud (pièces de famille)
1554 <i>Arnaud d'Aure</i> fils du précédent <i>d'Escognon</i> ³¹ 	marié à <i>Menjoline d'Escognon</i> Enfants : <i>Arnaud et Pierre.</i> Arnaud hérita de son grand père Raymond d'Aure et son frère Pierre lui succéda.
14 février 1554	Extrait du contrat de mariage de <i>Arnaud d'Aure</i> et de <i>Menjoline d'Escognon</i> . 14 février 1554 (acte de famille) « Personnellement se sont établis noble Arnaud de Aura, fils legan et naturel de defunt noble Raymond de Aura et Pauline d'Abbadie, mariés, d'une part, et damoiselle Menjoline d'Escognon, filha naturelle et legan de defuncts Bertrand d'Escognon, et Maria de Membielle, mariés, d'autre part, assisté ledit Aura de Raymond d'Aura son grand-père lesquels ont dit fayre mariage des dits noble Arnaud d'Aure et de la dicta Menjoline d'Escognon et que le dit Aura la prendra pour femme et elle pour mary et qu'il solepusera en Sainte Mère l'Eglise ayant messe nuptiale en six mois prochains... »
23 avril 1589	Emprunt du 23 avril 1589 (acte de famille)
14 septembre 1592	1592 Obligation de d'Abbadie de Rines (acte de famille)
1594	marié en premières noces à <i>Magdeleine de Rican</i> et en secondes noces à <i>Jeanne de Larroy.</i>

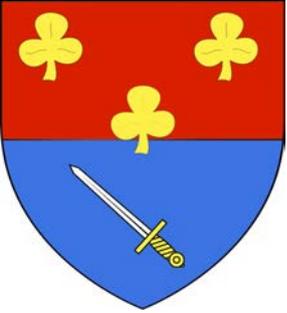
³¹ écartelé de gueules et d'azur, à la croix tréflée au pied fiché d'or brochant sur le tout. Le blason des d'Escognon est figuré ici tel que Blanche Passy l'a dessiné. Mes recherches n'ont pas permis de retrouver la description des armes de cette famille. En revanche, des armes identiques sont attribuées par Rietstap à la famille Thomas de la Valette ([Rietstap, tome 2, page 906](#)).

<i>Pierre d'Aure</i> fils du précédent	Enfants : <i>Jean ainé</i> et <i>Jean puîné</i> .
28 août 1594	Testament de <i>Bertrand de Rican</i> . 28 août 1594 (pièces de famille)
18 août 1597	1598 Acte de vente du 18 août 1597 (pièces de famille)
9 novembre 1608	Testament de <i>Magdeleine de Rican</i> (pièces de famille) <i>... épouse de Pierre d'Aure ... plus lègue à Jean d'Aure puisnay son fils légitime et naturel la somme de mille livres tournoises</i>
1606	1606 Contrat de mariage de <i>Jean d'Aure ainé</i> avec <i>Domingine de Sabiac</i> (pièces de famille)
1625	1625 Réquisition par le testament de <i>Magdeleine de Rican</i> (pièces de famille)
23 mars 1634	1634 Quittance du 23 mars 1634 (pièces de famille)
1614 <i>Jean d'Aure</i> fils puîné du précédent <i>de Costier</i> ³²	marié à <i>Jeannette de Costier</i> Enfants : <i>Jean</i> et <i>Françoise</i> mariée à noble <i>Jean de Cambotte</i> lieutenant criminel à Tarbes, et <i>Graciette</i> mariée à <i>Lecomte Bougy</i>
8 octobre 1629.	Extrait du contrat de mariage de <i>Jean d'Aure puîné</i> , et de <i>Jeannette de Costier</i> 8 octobre 1629. <i>« Au nom de Dieu amen... se sont constituées en leurs propres personnes Jean d'Aure l'ainay faisant pour autre Jean d'Aure puîné illec prisent d'une part, et Bernard de Costier et Andine de la Mollère mariés, faisant pour Jeannette de Costier, ont constitué pour la dite Jeanne la somme de mille livres tournoises ... et ont promis d'accorder habiller ; et alinger ladite fille »</i> (Actes de famille)

³² *de gueule à la fasce d'argent à trois têtes de léopard d'or 2-1*. Mes recherches n'ont pas permis de retrouver la description du blason de cette famille ; je l'ai donc reproduit et décrit tel que Blanche Passy l'a dessiné.

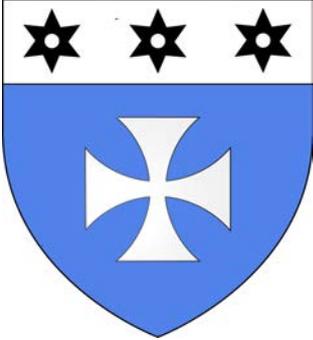
1641	Certificat de Baptême (Actes de famille)
8 janvier 1642	1642 Certificat de Baptême du 8 janvier 1642 pour Jean (Actes de famille)
1674 Jean d'Aure fils du précédent de Villelongue ³³	<p>marié à <i>Anne d'Arbouix de Villelongue</i>.</p> <p><i>Madame de Maintenon</i> descendit à Lourdes, chez Jean d'Aure, lorsqu'elle conduisit le Duc de Maine aux eaux de Barèges, le Roi Louis XIV envoya son portrait à Jean d'Aure pour le remercier de son hospitalité.</p> <p>Enfants : <i>Jean Hector, Jean, Jacques, Marie</i> mariée à <i>Bertrand, Carle</i> et <i>Blaise</i> à <i>Jean Quillot</i>.</p> <p>Extrait du certificat du lieutenant général de la Serre d'Aubeterre déclarant :</p> <p>« <i>Que Jean d'Aure, lieutenant dans la milice de Mr de Gerdres a servi actuellement lors de la convocation que Mgr le Maréchal d'Albret a fait de la noblesse par ordre du Roy</i> »</p> <p>(Pièce de famille 1674)</p>
	<p>Extrait du contrat de mariage de <i>Jean d'Aure</i> et d'<i>Anne d'Arbouix de Villelongue</i></p> <p>(Actes de famille)</p> <p>« <i>Au nom de Dieu soit fait constitués en personnes le Sieur d'Aure habitant la ville de Lourdes, faysant par soi-même assisté du Sieur Jean d'Aure, son père d'une part, et demoiselle Anne d'Arbouix de Villelongue, faysant par elle-même assistée du Sieur René d'Arbouix et de Demoiselle de la Tricherie, mariés du dit lieu de Villelongue, ses père et mère, constituant en dot et parcelle, la somme de 2500 livres, plus promettent de l'habiller et allinger pour le jour des épousailles : savoir de deux habits neufs de sa qualité et condition et de deux autres honnêtes, d'un lit garni de paille, deux matelas garnis de laine, un traversin, garni de plumes, une couverture de Baignère double, une courte pointe garnie de laine, les rideaux et le tour de lit de raz feuille morte, garnis de franges et de frangeons, 18 chemises, 30 linceuls de lin et 8 d'étoupe, 2 douzaines de serviettes de lin et douze longères, 4 nappes en carré et un coffre en noyer fermé à clef et serrure.</i> »</p>

³³ écartelé aux 1 et 4 d'argent à un loup de sable aux 2 et 3 d'azur à une gerbe d'or. Blanche Passy dessine dans son manuscrit le blason de la famille « de Villelongue » (voir [Hozier Tome X – Champagne, folio 5](#)). Ce dessin est reproduit ici, mais il s'agit vraisemblablement d'une erreur, la famille de Villelongue étant originaire de la Champagne et plus précisément du Rethelois. Anne d'Arbouix de Villelongue est probablement en lien avec les communes d'[Arbouix](#) et de [Villelongue](#) dans les Hautes-Pyrénées.

<p>1696</p> <p>Jean Hector d'Aure fils du précédent</p>	<p>Marié à <i>Toinette de Normandie</i></p> <p>Enfants : <i>Cyprien, Antoine, Marie</i> dame de Rivière bisaïeule de <i>Martinet</i>³⁴, garde général des forêts, dont la sœur a épousé <i>Larriem (Larrieux ?)</i>, inspecteur des forêts.</p>
<p>2 décembre 1696</p>	<p>Acte de Baptême du 2 décembre 1696</p>
<p>17 février 1721</p>	<p>1721 Extrait du contrat de mariage de <i>Jean Hector d'Aure</i> et d'<i>Antoinette de Normandie</i> 17 février 1721</p> <p>(Actes de famille)</p> <p>« Au nom de Dieu soit fait : se sont constitués, en leurs propres personnes, le sieur Jean Hector d'Aure habitant Lourdes, fils légitime de feu sieur Jean d'Aure et de demoiselle d'Arbouix, mariés, assistés de ... constituent à Demoiselle Antoinette de Normandie la somme de 500 livres, plus un lit complet et bien garni d'une paillasse, deux matelas, une couverture de laine, son traversin et une courte pointe à la discrétion des constituants ; plus dix paires de linceuls de lin à trois toiles, 4 douzaines de serviettes de lin, 6 nappes de lin de dix palmes de longueur et huit de largeur, 2 douzaines de chemises de toile de lin bien garnies, un cabinet de bois de noyer, avec les ferrures, d'un prix honnête et tout ce en dessus neuf, et sera habillée de cap et de pied suivant son état et condition, au-delà de ses autres habits, hardes et linge qu'elle a »</p>
<p><i>Cyprien d'Aure</i> fils aîné du précédent <i>de la Bordère</i>³⁵</p> 	<p>épousa <i>Mille de la Bordère</i>, servit dans les mousquetaires pendant la guerre de sept ans et y fut blessé à la tête. Il fut nommé gouverneur de Lourdes et traversa ainsi la révolution, à laquelle il disait n'avoir fait d'autre concession que de mettre du drap bleu sur les boutons à fleur de lys de son uniforme.</p> <p>Enfant : <i>Charles Manaud</i></p>

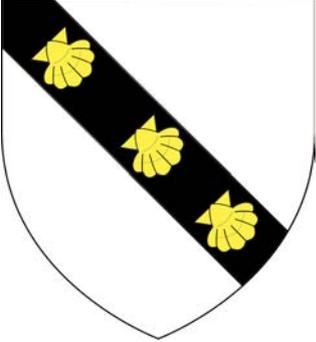
³⁴ Antony Martinet (1889-1940), sénateur du Cher et garde général des forêts

³⁵ *coupé de gueules et d'azur, le gueules chargé de trois trèfles d'or, la queue de celui de la pointe brochant sur l'azur, l'azur chargé d'une épée d'argent à croisette et poignée d'or posée en bande.* Le dessin fait par Blanche Passy correspond à la partie gauche du blason de la famille de la Bordère de Montfort, décrit dans le document ([Les sieurs de la Bordère de Montfort, société historique de Noyon, 2017](#))

<p><i>Charles Manaud d'Aure</i> fils du précédent</p> <p><i>de Parron</i>³⁶</p> 	<p><i>Charles Manaud d'Aure</i> se maria avec <i>Mlle de Parron</i>, fille d'un officier gouverneur d'Antibes avant la révolution (1)</p> <p>Charles d'Aure fut lui-même officier et il fit brillamment les campagnes de l'Empire et fut fait prisonnier par les Anglais pendant que son cousin Hector d'Aure était à Naples, ministre de la guerre du roi Murat (1810). Un bâtiment Anglais ayant échoué dans la baie, l'équipage fut pris et parmi les officiers il se trouva le fils d'un lord de l'amirauté. Hector d'Aure, comme ministre de la guerre, fit venir le jeune homme et lui proposa la liberté en échange de celle de Charles d'Aure celui-ci s'empessa de donner sa parole et fut aussitôt reconduit à l'escadre anglaise. En arrivant à Londres, grande fut la joie de son père qui le croyait perdu, mais lorsqu'il apprit que son fils n'était en liberté que sous la condition de l'élargissement de Charles d'Aure, lord X ... s'y refusa, alléguant qu'il n'y avait pas de cartel d'échange entre les deux nations. « en ce cas, dit le jeune Anglais, comme j'ai donné ma parole, je retourne à Naples ». Le père céda et Charles d'Aure tiré des pontons, fut jeté sans ressource sur les côtes de Bretagne d'où il arriva à Versailles, chez sa tante presque en demandant son pain.</p> <p>Il repartit aussitôt pour l'armée et voyant sa mère s'en affliger il lui dit en vrai cadet de Gascogne : « Mais, maman, est-ce qu'on est jamais tué à la guerre ». Il fit heureusement toutes les campagnes.</p>
<p><i>Dominique Manaud d'Aure</i></p>	<p>Son fils, hélas, n'eut pas le même bonheur car il fut tué à Gravelotte en 1870 et malgré les soins dévoués de sa famille, on n'a pu retrouver son corps ; on sait seulement où le 2ème chasseurs a laissé une hécatombe de morts avec lesquels il a été enseveli.</p> <p>C'est ainsi que Dominique Manaud le dernier des d'Aure de la branche de Lourdes est mort digne de son nom et de son pays. La famille n'est plus continuée que par les femmes</p>

- (1) Alors que Mr de Parron était gouverneur d'Antibes, un jeune soldat lui apporta un soir, de très mauvais temps, un pli qu'il lui remit dans son salon, où brillait un bon feu. Le petit chien du soldat, qui le suivait s'avança tout crotté, vers la cheminée et sauta dans le fauteuil que Mr de Parron venait de quitter pour aller lire la dépêche près de la lumière. Mme de Parron se précipita pour faire descendre le chien avant que son mari ne le vit, et pour couvrir sa retraite, emmena le soldat sous prétexte de le faire rafraîchir. En sortant elle lui demanda son nom, il s'appelait Masséna ; et le trouvant intelligent, elle s'y intéressa, le poussa et le fit suivre par Mr de Parron, en sorte que la révolution le trouva adjudant, ce qui était le plus haut grade qu'on put obtenir alors, lorsqu'on n'était pas noble. Bien des années après, Mme de Parron, veuve et retirée dans un petit château, près d'Anet, vit entrer dans sa cour, une chaise de poste, il en descendit un officier, qui, entrant dans le salon lui dit : « Madame, me reconnaissez-vous? Je suis le Maréchal Masséna ; je n'ai pas oublié que je vous dois le commencement de ma carrière et je viens vous faire une proposition : vous avez un fils et j'ai une nièce, voulez-vous que nous fassions leur mariage? » Et le mariage eut lieu eu de temps après.

³⁶ d'azur à une croix pattée alésée d'argent au chef du même chargé de trois molettes de sable. [Rietstap, Tome 2, p388](#)

<p>Antoine d'Aure Fils puîné de Jean Hector et frère de Cyprien 1720</p> <p><i>de Wilkinghoff³⁷</i></p> 	<p>naquit le 2 décembre 1730. Il épousa Jeanne Aleïda (Adelaïde) de Wilkinghoff d'une famille de Dusseldorf.</p> <p>Il fut d'abord directeur des domaines, puis directeur de l'administration des vivres à l'armée de Rochambeau avec lequel il fit la guerre d'Amérique. Il était très bel homme et avait beaucoup d'esprit, auquel un petit accent gascon donnait un tour particulier. Lorsque Barrère, alors Baron de Vienzac, arriva des Pyrénées à Paris, il s'adressa, comme cousin éloigné à Mr d'Aure pour se faire présenter dans quelques maisons ; aussi, plus tard, au moment du procès du Roi, Mr de Malesherbes, qui était l'intime ami de Mr d'Aure, le pria-t-il de lui procurer une entrevue avec Barrère et on disait dans la famille que c'était chez notre grand-père qu'ils s'étaient rencontrés ; la relation de cet entretien a été publiée. Il s'est terminé par ces mots de Barrère à Mr de Malesherbes « Monsieur, si je n'étais pas à ma place, je voudrais être à la vôtre. »</p> <p>Mr d'Aure avait beaucoup de pénétration et une sorte d'intuition de l'avenir, en raison de son esprit observateur et très fin, ainsi que le prouvent les deux anecdotes suivantes : aussitôt qu'il sut le retour imprévu du général Bonaparte, Mr d'Aure, dont le fils était ordonnateur en chef de l'armée d'Égypte, se rendit dès le matin chez le général et en rentrant il dit à sa fille Pauline (Mme Passy) « Vois-tu, Pauline, il va se passer quelque chose, il y avait un nom inscrit avant le mien chez le général, celui de Talleyrand et il n'a pas de fils en Égypte. »</p> <p>Plus tard, sous le consulat, Barrère vint rendre visite à Mr d'Aure et celui-ci lui dit, en parlant du premier consul. « Je te dis qu'il se fichera une couronne sur la tête : je te dis qu'il s'en fichera deux » et comme Barrère protestait : « Je te dis qu'il s'en fichera trois, qu'il s'en fichera tant, qu'il croulera dessous. »</p> <p>Mr d'Aure mourut à Paris, en laissant quatre enfants</p> <p>I Jeanne Antoinette Françoise mariée à Mr de Tarlé</p> <p>II Hélène Marie Théodore mariée à Mr de Boissière</p> <p>III Jacquette Pauline Hélène mariée à Mr Passy</p> <p>IV Jean Pierre Pauline Hector d'Aure</p>
<p>Jean Pierre Pauline Hector d'Aure fils du précédent</p>	<p>commença par être sous-lieutenant de dragons puis intendant à l'arme du Rhin, sous le général Desaix dont il devint l'ami ; puis ensuite à l'armée d'Égypte où il fut nommé ordonnateur en chef, par ancienneté à 23 ans, ce qui prouve combien les officiers de cette expédition étaient jeunes. Il montra en Égypte des facultés de premier ordre et parvint à nourrir l'armée dans le désert. L'Empereur le lui rappela à Dresde en 1813, un jour qu'il était de mauvaise humeur contre d'Aure : « Vous, d'Aure, lui dit-il, vous m'avez nourri l'armée dans le désert. » d'Aure, en effet, était plein de capacité et dès 1796 le général Thiebault disait de lui : « Il est très-brave, plein</p>

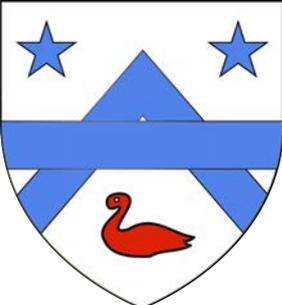
³⁷ d'argent à la bande de sable chargée de trois coquilles d'or

d'esprit d'intelligence et de capacité ... » Retenu au Caire par une ophtalmie, il ne put revenir en même temps que le général Bonaparte, et à son retour il y encourut la disgrâce imméritée du premier consul, pour avoir, pendant que St Domingue était bloquée, signé, au nom du gouvernement, des billets assurant la paie des troupes. Rentré en France, il fut appelé à Naples où il devint ministre de la police du Roi Murat (1) qui le fit Comte.

Les d'Aure ne portaient plus de titre depuis qu'en 1422 Roger Vicomte d'Aure avait quitté le pays sans qu'on n'ait rien su de sa descendance. A son retour à Paris le Comte d'Aure fut de nouveau ordonnateur en chef de la grande armée, pendant la campagne de 1813 où il ne quitta l'empereur qu'à Fontainebleau. Pourtant, ils avaient souvent des prises ensemble ; une entre autres à Mayence, en lui annonçant que Murat allait l'abandonner : « Vous aussi, lui dit l'Empereur, vous allez vous tourner du côté des Bourbons. » « Votre majesté sait, répliqua d'Aure, qu'elle peut compter sur moi, elle se rappellera qu'au Caire, au conseil de guerre tenu après son départ, elle n'a été défendue que par Davout et par moi. » « C'est vrai, a repris l'Empereur, vous vous êtes toujours conduit en bon Français » Pour lui c'était le servir ou le défendre ... Au retour de l'île d'Elbe, d'Aure fut de nouveau intendant général de l'armée de Waterloo ; (il avait alors neuf neveux à l'armée) après la bataille, il resta chargé de l'administration et il fut ensuite nommé conseiller d'état. C'était un homme très-aimable, grand travailleur au besoin, et très-aimé de ses amis qui étaient nombreux et souvent d'opinions différentes ; ainsi, par exemple, un jour, après 1815 le Duc de Fitz James qui avait été élevé avec d'Aure au collège des Ecosais, revenant d'émigration, s'empressa d'aller voir son ancien camarade et trouve chez lui deux autres personnes avec lesquelles il cause, fort agréablement ; après leur départ, il dit à d'Aure : « Vous aviez là deux hommes de beaucoup d'esprit. » « Eh bien, mon cher, répondit d'Aure, c'étaient Barrère et Tallien ». D'Aure n'avait point de fortune et traversa les plus grandes positions sans s'en faire une ; il obligeait ses amis autant qu'il le pouvait sans pensée de retour, car chaque fois qu'ouvrant le bulletin de la grande armée, il y voyait la mort d'un de ses débiteurs « encore une dette remboursée » disait-il et il recommençait le lendemain ; aussi est-il mort fièrement pauvre le 8 Janvier 1846.

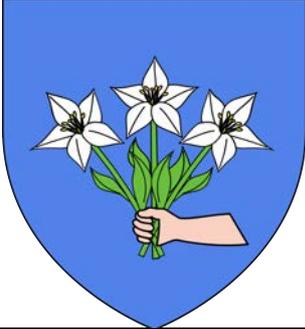
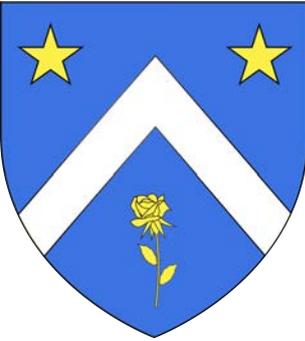
- (1) Par un singulier usage, c'étaient les forçats qui faisaient le service du ministère et un jour, Antoine, neveu et secrétaire de Mr d'Aure, demanda au forçat qui faisait sa chambre, pourquoi il était au bagne. « Ah, dit-il paisiblement, per un Piccolo vincidetta ». Il avait donné 17 cous de couteau à une jeune fille qui ne voulait pas l'épouser.

Branche de Tarlé

<p><i>Jeanne Antoinette Françoise d'Aure</i> sœur du précédent et fille d'Antoine d'Aure <i>de Tarlé</i>³⁸</p> 	<p>épouse <i>Benoît Joseph de Tarlé</i></p> <p>Les <i>de Tarlé</i> sont de Senlis anoblis par des charges ; l'un d'eux était fourrier du corps de <i>Catherine de Médicis</i>, plusieurs, maîtres des eaux et forêts... Mr de Tarlé Benoit Joseph commissaire, ordonnateur des guerres, fit la Campagne d'Amérique avec commission d'intendant et second officier de l'armée de Rochambeau ; il reçut la Croix de St Louis en 1781 sur la proposition du maréchal de Ségur et l'ordre de Cincinnatus (qui venait d'être fondé) dans l'assemblée générale du Lundy 17 mai 1784 où il fut résolu : « que Mr de Tarlé, intendant et second officier de l'armée auxiliaire, étant en droit, par l'esprit et l'intention de l'institution de devenir membre de l'ordre de Cincinnatus. »</p> <p>Enfants : <i>Adèle, Antoine, Adolphe, Paulin, Aurélie, Virginie, Fortuné, Alexandrine</i></p>
<p>3 août 1784</p>	<p>Extrait de l'acte de mariage d'<i>Antoinette d'Aure</i> et de <i>Benoist de Tarlé</i> « 3 août 1784. <i>Jeanne Antoinette Françoise d'Aure</i>, fille de notable, honorable et noble homme <i>Antoine d'Aure</i> et de dame <i>Alcida de Wilkinghoff</i> et <i>Benoist Joseph de Tarlé</i>... »</p>
<p>I. <i>Adèle de Tarlé</i> fille aînée du précédent <i>de Montlebert</i>³⁹</p> 	<p>épousa un officier d'artillerie, <i>Joffrenot de Montlebert</i>, qui se couvrit de gloire pendant les guerres de l'empire, commandant à Wagram une des fameuses batteries du général Drouot il dut trois fois remplacer les servants et les attelages détruits par l'ennemi ; en Russie, commandant une batterie de la garde, il y attela ses propres chevaux, ses hommes, s'attela lui-même et fut le seul officier ayant ramené toutes ses pièces. Il reçut un « C'est bien Montlebert de l'Empereur et mourut d'épuisement à Koenisberg dans les bras de son beau-frère Adolphe de Tarlé »</p> <p>Enfants : <i>Félicie</i> mariée à <i>Roux</i> intendant militaire puis députés de Metz Chevalier de St Louis 4 enfants : <i>Achille, Maurice, Marie, Pauline</i>.</p>
	<p>I - <i>Achille Roux de Montlebert</i> général d'artillerie, marié à Jeanne Sérot.</p> <p>3 enfants <i>Maurice, Michel, et Marie</i>.</p> <p>1- Maurice Roux de Montlebert, capitaine de chasseurs à pied.</p> <p>2- Michel officier, noyé en partant pour le Tonkin, en rade de Toulon.</p> <p>3- Marie.</p>

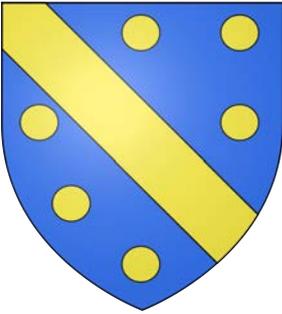
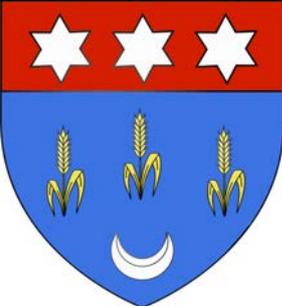
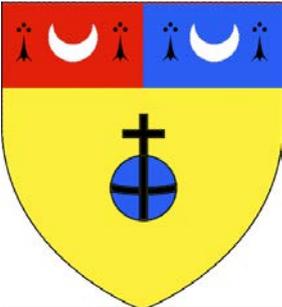
³⁸ d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un lion passant du même. [Jouglé de Morenas Tome 6 page 267](#)

³⁹ d'argent au chevron d'azur surmonté en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un cygne nageant de gueule, à la fasce d'azur brochante sur le tout. Reproduction du dessin de Blanche Passy, dont je n'ai pas retrouvé la source.

<p style="text-align: center;">Roux⁴⁰</p> 	<p>II - Maurice Roux de Montlebert, intendant général, marié à Thérèse, C^{tesse} Patellan</p> <p>3 enfants : Achille, Félicien, et Paul.</p> <p>1- Achille Roux de Montlebert, capitaine d'artillerie marié à Thérèse Desmons, quatre filles et un fils.</p> <p>2 - Félicien Roux de Montlebert, L^t de chasseurs, marié à Mlle Capsha, fille d'un sénateur Roumain. 2 enfants.</p> <p>3 - Paul Roux de Montlebert attaché la Banque de France</p>
	<p>III - Marie Roux de Montlebert mariée à Geisler.</p> <p>Enfant : Pauline, mariée à Louis de Lochner, 3 filles (voir Lochner)</p>
<p style="text-align: center;">Hémard⁴¹</p> 	<p>IV - Pauline Roux de Montlebert , mariée à Hémard, médecin principal de l'armée, commandeur de la légion d'honneur.</p> <p>3 enfants : Gabrielle, Marguerite et Marthe.</p> <p>1 - Gabrielle Hémard mariée à Saintard. Une fille.</p> <p>2 - Marguerite Hémard mariée à Walter. 3 enfants: François, Maurice, Etienne.</p> <p>3 - Marthe Hémard .</p>

⁴⁰ d'azur à la main empoignant trois lys au naturel. Reproduction du dessin de Blanche Passy, dont je n'ai pas retrouvé la source.

⁴¹ d'azur au chevron d'argent accolé en chef de deux étoiles d'or et en pal d'une rose tigée et feuillée de même. [Rietstap, Tome 1, p924](#)

<p>II. Antoine Hélène Joseph de Tarlé frère de la précédente et fils d'Antoinette d'Aure et de Benoist de Tarlé</p> <p>de Carondelet⁴²</p> 	<p>né à Marolles le 23 juillet 1787, fut envoyé au collège Français de Baltimore fondé par des prêtres Français émigrés ; devint lieutenant-colonel de cavalerie puis intendant et militaire et membre du conseil d'administration de la Légion d'honneur et y rendit d'innombrables services comme pensions, secours à de vieux soldats ; c'était le meilleur et le plus activement obligeant des hommes, il fut tait commandeur de la légion d'honneur. Officier aux lanciers de Berg, sous le premier empire, retrouva à Dusseldorf un vieux chanoine, parent de sa grand'mère, Mme d'Aure, née Wilkinghoff, il se lia aussi intimement, pendant un séjour, avec la famille de Nesselrode dont un des membres fut le fameux chancelier, il épousa Suzanne de Carondelet de Thumerier d'une des plus vieilles familles de Flandre, un Caron, compagnon du C^{te} de Charolais (Charles le Téméraire) était appelé familièrement par lui « Carondelet »</p> <p>Une branche est en Espagne, les Carondelet, Ducs de Baylen.</p>
<p>de Milhau⁴³</p>  <p>de Montrond⁴⁴</p> 	<p>Enfant : Antoinette mariée en premières noces au Vicomte Gilbert de Milhau Carlat et en secondes noces à son frère le Comte Bérenger de Milhau Carlat</p> <p>Enfant : Suzanne mariée au Baron de Montrond</p> <p>Enfant : Antoine.</p>

⁴² d'azur à la bande d'or, accompagné de six besants du même mis en orle. [Rietstap, Tome 1, p376](#)

⁴³ d'azur à trois épis de mil effeuillés d'or accompagné en pointe d'un croissant d'argent au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent. [Rietstap, Tome 1, p225](#)

⁴⁴ coupé au 1 parti de gueules et d'azur à deux croissants d'argent accostés de deux mouchetures d'hermine de sable mises en fasce au 2 d'or à un monde d'azur cintré de sable sommé d'une croix du même. [Armorial général des registres de la noblesse de France, Louis-Pierre d'Hozier, page 226](#)

III. **Adolphe Paulin
Pierre Benoist de Tarlé**
frère des précédents et fils
d'Antoinette d'Aure et de
Tarlé

naquit en 1788 et fut envoyé Baltimore pour y faire son éducation avec son frère Antoine et en revint sur une barque non pontée au milieu des croisières Anglaises. Entré à l'école de guerre en 1805 il en sortit sous-lieutenant au 46ème à 18 ans. Au combat de Deppen en Prusse, son capitaine et son lieutenant ayant été tués, le jeune Adolphe de Tarlé prit le commandement de la compagnie de voltigeurs et fut grièvement blessé en défendant un pont. L'Empereur ayant demandé qui commandait, il fut décoré de sa main. Adolphe de Tarlé était de si petite taille et avait l'air si jeune, que, faisant à son retour, une visite à Versailles avec sa mère, la maîtresse de la maison dit à Mme de Tarlé « Je vois, Madame, que votre fils a été bien raisonnable, il a eu la croix à sa pension » « Madame, répliqua Mme de Tarlé, en se redressant, mon fils est lieutenant dans les grenadiers de la garde ». Il fut envoyé en Espagne et de là en Russie, aussi disait-il un jour comme la chose la plus naturelle du monde, « C'est l'année où j'ai été de Cadix à Moscou à pied ». Ce petit homme dont ses camarades disaient qu'il avait été coupé en deux, parce qu'une balle avait enlevé l'énorme bonnet à poils surmonté d'un plumet, que portaient les grenadiers, était remarquablement énergique et brave. Il devint aide de camp du général Marchand et ayant, par une heureuse inspiration, pris sa part de la victoire de Lutzen, il passa de capitaine, chef de bataillon à 26 ans. A la restauration le général Marchand commandait à Grenoble ; à la nouvelle du débarquement de l'île d'Elbe, il dit à son aide de camp : « Si je fais tirer sur l'Empereur, je serai maréchal de France, si j'ouvre les portes de Grenoble, je serai maréchal de l'Empire, je ne veux pas du bâton à ce prix-là. » et il se retira avant l'arrivée de l'Empereur. Mis en demi-solde, Adolphe de Tarlé obtint d'aller en Égypte où des officiers et le général Mr de Livron à leur tête, essayaient d'organiser l'armée de Méhémet Ali. Il revint en France au bout de deux ans et fut attaché au corps d'armée de Morée. En 1830, il devint colonel du fameux 35ème de ligne et réprima avec énergie les sanglantes émeutes de 1834. C'est là qu'on le vit à cheval, au milieu des rues du cloître St Merry, essuyer le feu partant des fenêtres de maisons, sans paraître s'apercevoir que son uniforme le désignait particulièrement aux balles.

C'est à cela que faisait allusion Bugeau en lui écrivant le 1er janvier 1840 au moment de prendre le commandement de l'armée d'Afrique « Je ne vous ai connu qu'à Paris quelques instants, mon cher général, je ne vous ai vu à l'œuvre que dans l'émeute d'avril, cependant j'ai conçu de vous une assez haute estime pour vous demander à Mr le Maréchal Soult, pour remplir en Afrique les importantes fonctions de chef d'état-major général de l'armée. Je désire vivement que des sentiments analogues à ceux qui ont dicté cette démarche vous fassent accepter la mission » signé Bugeaud.

Le général de Tarlé fut nommé commandant de St Cyr ; Il y rencontra bien des difficultés car à cette époque, un grand nombre d'élèves, ne souscrivaient pas d'engagements et la discipline s'en ressentait. La fermeté du général est restée légendaire, mais il était soutenu par les lettres les plus flatteuses et les encouragements du M^{al} Soult. Lieutenant général en 1848. Il devint directeur au ministère de la guerre et

commissaire du Roi près de la chambre des députés. A la révolution de 48 il fut mis à la retraite par le gouvernement provisoire contrairement à la loi. (Il avait alors 69 ans) : il adressa la lettre suivante à Arago

« Monsieur le Ministre, c'est par les journaux que j'apprends mon admission anticipée à la retraite, contrairement aux dispositions de la loi sur l'état-major général de l'armée. Bien que cette décision n'ait pas lieu de me surprendre de la part d'un gouvernement qui, depuis qu'il s'est emparé du pouvoir, semble se faire un jeu de violer toutes les lois, je n'en crois pas moins devoir protester contre l'acte arbitraire qui brise l'épée de tant de vieux officiers auxquels on ne saurait reprocher que d'avoir loyalement et fidèlement servi leur pays.

Le général de division

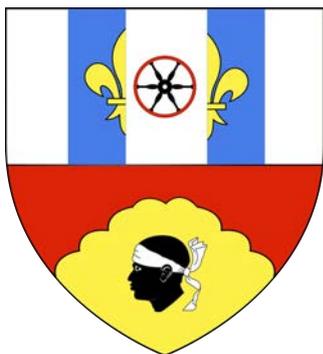
A. de Tarlé. »

L'assemblée législative prit des mesures réparatrices : ayant à reformer le conseil d'état, elle élut le général de Tarlé ; mais en 1852, il abandonna son siège après les décrets sur les biens de la famille d'Orléans. En 1859, le maréchal Randon, qui avait vainement essayé de ramener le général de Tarlé à l'Empire, lui envoya pourtant la plaque de grand officier. « Cela fera bien sur mon cercueil » dit le général et il passa ses dernières années à faire discrètement le plus de bien qu'il pouvait. Il avait épousé Mlle Virginie Bandelaque et n'eut point d'enfants. Il s'était retiré à Versailles au milieu de sa famille et y mourut, regretté de tous, le 14 octobre 1869.

IV. **Amédée Paulin
Benoist de Tarlé**
frère du précédent et fils
d'Antoinette d'Aure et de
Benoist de Tarlé .

né en 1790, il fit son éducation à Bruxelles chez sa tante Mme Passy et sortit de l'école de guerre à 16 ans pour partir pour la Pologne (en charrette et sans manteau) comme sous-lieutenant au 4^{ème} Hussards. Il eut 17 ans le jour où il traversa la Vistule, son régiment fut envoyé en Espagne où il se distingua tellement que simple sous-lieutenant, il fut porté à l'ordre général de l'armée, « comme un des braves de l'armée ». Du reste le général de Brach, un des modèles de la cavalerie, lui écrivait un jour « un officier de ton calibre est bon à prendre partout où on le trouve, arrive-moi sur le champ : tu retrouveras la pelisse et la sabretache que tu as portées avec tant d'honneur ; j'aime te voir dans les hussards, c'est la véritable armée ». Paulin de Tarlé reçut sept blessures, dont une balle à la tête et un coup de feu qui lui brisa la jambe en tuant son cheval. En 1813 et 1814 il fut enfermé à Wesel où il commandait un escadron du 5^{ème} Hussards. Mis en demi-solde, pendant la restauration, il fit partie en 1825 de la mission qui allait organiser l'armée égyptienne. Pour sa part, il eut à former sept régiments de cavalerie, tâche très difficile en raison de l'indépendance des Mamelucks qui croyaient n'avoir rien à apprendre de personne, il n'existait pas alors de livres français-arabes et Tarlé dut écrire les théories, commandements etc... Il savait l'anglais, l'espagnol et l'allemand, il y ajouta le turc et l'arabe et par la fermeté et la dignité de sa vie, obtint l'estime et le respect du Vice-Roi et des Beys ; aussi Méhémet Ali ayant réuni ses instructeurs européens et les principaux chefs musulmans, offrit à Paulin de Tarlé le titra de Pacha, cent mille francs de traitement et le commandement effectif de sept régiments, mais il fallait se faire musulman, car alors un chrétien ne pouvait avoir aucune charge en Égypte. Tarlé répondit par la phrase du catéchisme : « Je suis chrétien par la grâce de Dieu ». « Français, fils de Français, s'écria Méhémet-Ali, j'étais sûr d'avance de ta réponse, mais je ne voulais offrir cette faveur à personne avant toi, car tu en es le plus digne. » Un autre officier fut moins scrupuleux, il se fit musulman et devint le fameux Soliman Pacha.

Rota ⁴⁵

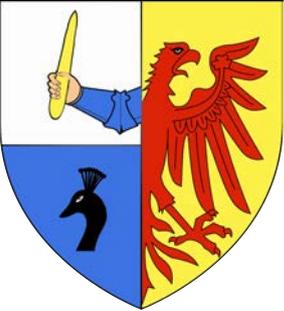
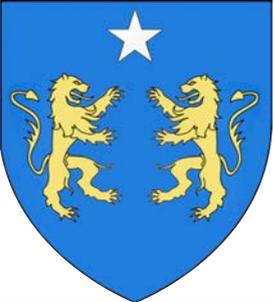


Paulin de Tarlé trouva en Égypte la famille de Rota avec laquelle son oncle le C^{te} d'Aure avait eu d'excellents rapports lors de l'expédition d'Égypte. Tarlé y fut si bien accueilli qu'il finit par épouser Marie, Cécile de Rota, fille du C^{te} de Rota et de Delphine Pini. Les Rota sont originaires de Bergame où ils avaient le Patriciat et en 1538 Simon Rota fut armé chevalier par François 1^{er} pour services rendus pendant les guerres d'Italie. Sa famille possède depuis 1548 le fief de Moniano en Istrie dont les droits féodaux ont été rachetés par le gouvernement autrichien.

Tarlé revint en France comme commandant au 6^{ème} dragons mais sa santé délabrée et sa modeste position de fortune lui firent désirer un poste stable, et il devint commandant de la réserve de la côte d'or.

Il prit sa retraite en 1849 et entra dans les finances comme payeur au

⁴⁵ coupé : au 1 d'argent à deux demi-fleur de lys d'or sur fond d'azur autour d'une roue de gueule ; au 2 de gueule à une tête de Maure sur un nuage d'or. Reproduction du dessin de Blanche Passy, dont je n'ai pas retrouvé la source. Il existe une famille Rota de Vérone portant : coupé : au 1 d'argent à une tête de Maure, les yeux bandés de gueule ; au 2 d'azur à une roue d'or.

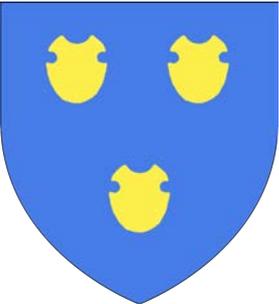
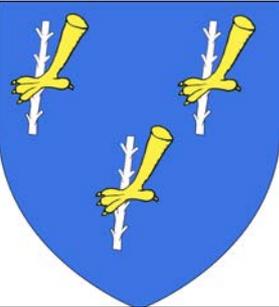
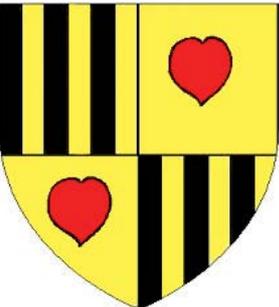
<p style="text-align: center;"><i>De Lochner</i>⁴⁶</p>  <p style="text-align: center;"><i>Bes de Berc</i>⁴⁷</p> 	<p>Trésor à Châlons et se retira plus tard à Versailles, entouré de ses enfants et petits-enfants et ayant eu la douceur de voir son fils s'allier à une petite-fille de sa tante Mme Passy, qui lui avait servi presque de mère, lorsqu'il faisait son éducation Bruxelles avec ses cousins Passy ; Il mourut aimé et honoré de tous en 1877.</p> <p>Enfants : Aurélie, Adèle et Adolphe.</p> <p>I - Aurélie mariée à de Lochner (1) décédé à Châlons le 24 janvier 1859 (Aurélie décédée le 28 octobre 1906 à Versailles).</p> <p>2 enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paulin de Lochner, commandant de cavalerie marié à Berthe de Nyvenheim ; 2 enfants Louis et Ida. - Louis de Lochner inspecteur des ports, marié à sa cousine Pauline Geisler ; 3 enfants Marie, Hélène, Marguerite. <p>II - Adèle mariée à Ch. Humblot, receveur des finances</p> <p>III - Adolphe de Tarlé marié à Marie Vinot Préfontaine, ancien magistrat.</p> <p>Cinq enfants.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Antoine 1871 Lt d'artillerie marié en premières noces à Marie Thérèse Bès de Berc. Enfant Françoise. Remarié en 1899 à Madeleine de l'Hermitte. Enfants : 4 fils. Antoine, Paulin, Jacques, Ferdinand 2 – Françoise 1872, 3 – Paulin 1875. Sous-lieutenant d'Infanterie, marié à Marguerite Babled, enfants : Marie, Antoinette, François, Odette 4 – Jean 1879, marié à Solange de Lécherolles, un fils Guillaume 5 – Simon 1885, marié à Geneviève Cordoën.
<p style="text-align: center;"><i>De Lochner</i></p>	<p>La famille de Lochner est originaire de Bitche (Alsace). Louis de Lochner, Lt au corps de Chamborand devint Lt Cd au régiment d'Esterhazy et donna sa démission en 1792. Il fut blessé dans plusieurs affaires de trois coups de sabre et d'une balle au passage du Rhin, il était chevalier de S^t Louis. Son fils Louis de Lochner fit toutes les campagnes de l'Empire et fut décoré en 1814. Il eut deux enfants. Alphonse, payeur du trésor et marié à Aurélie de Tarlé.</p> <p>Enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paulin Cdt de chasseurs décoré.

⁴⁶ Ne figure pas dans [BP98]. Reproduction du dessin de Blanche Passy, dont je n'ai pas retrouvé la source.

⁴⁷ Ne figure pas dans [BP98]. *d'azur, à deux lions affrontés d'or accostant une étoile d'argent*. Voir Armorial du Gévaudan par le vicomte de Lescure.

	<p>- Louis administrateur des forêts du Pce de Joinville.</p> <p>Le frère d'Alphonse, Gustave de Lochner, Lt C^{el} commandait le Mont Valérien au moment de la commune. Le portier consigne du fort vint le prévenir qu'on trahissait, que les serrures étaient brisées, les palissades sciées ; Lochner fit sortir de suite tous les hommes libérables, expédia ses deux bataillons sur Évreux, remit les choses en ordre, prévint Versailles et ne garda que vingt hommes sûrs et vingt fusils. Un parlementaire de la commune vint le sommer de rendre le fort.</p> <p>Lochner, lui voyant la médaille d'Italie, lui dit « Mon ami, quand vous étiez dans l'armée, si on vous avait confié un poste, l'auriez-vous rendu? » « Oh non, mon colonel » s'écria l'homme emporté par les souvenirs militaires. « Eh bien, mon ami, répondit Lochner, allez dire à vos chefs que je pense comme vous et que je ne rendrai pas le Mont Valérien ». Après quelques heures d'anxiété, le 119^{ème} arrivait de Versailles et le Mont-Valérien ou plutôt Paris était sauvé grâce à l'énergie du C^{nel} de Lochner.</p>
<p>V. Aure dite Aurélie de Tarlé</p> <p>sœur des précédents et fille d'Antoinette d'Aure et de Benoist de Tarlé</p>	<p>mariée à Henry Pioche (décédée) sans enfants</p>
<p>VI. Fortuné de Tarlé</p> <p>frère des précédents et fils d'Antoinette d'Aure et de Benoist de Tarlé</p>	<p>officier de cavalerie, marié à Iphigénie Bourgors (décédée) sans enfants</p>
<p>VII. Virginie de Tarlé</p> <p>sœur des précédents et fille d'Antoinette d'Aure et de Benoist de Tarlé</p>	<p>mariée à Colomb général d'artillerie (décédé). 2 enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hector, officier (décédé) sans enfants - Paulin, colonel d'infanterie (décédé le 4-4-1881, 1 rue Caumartin à Paris) sans enfants <p>Le général Colomb était né à St Claude, Jura. Il était d'une très ancienne famille de la bourgeoisie qui marchait, disait-on, de pair avec la noblesse parce qu'elle pouvait prouver trois cents ans de roture. Il avait assisté, comme officier d'artillerie à quatorze batailles rangées et avait traversé deux fois l'Elbe à la nage, sous le feu et les yeux de l'ennemi. Il était très instruit, lisait beaucoup et avait une grande noblesse de caractère ; à Tours, où il avait pris sa retraite, il était très-aimé et honoré et béni des pauvres. Il était administrateur d'une des sociétés charitables de la ville et à sa mort, les bonnes sœurs disaient qu'elles perdaient un père.</p>
<p>VII. Alexandrine de Tarlé</p>	<p>Décédée jeune</p>

Branche de Boissière

<p>Hélène d'Aure Seconde fille d'Antoine d'Aure et d'Aleida de Wilkinghoff de Boissière⁴⁸</p>  <p>d'Erard⁴⁹</p> 	<p>épousa Louis de Boissière, officier. La famille de Boissière est originaire des Cévennes et était protestante ; le père de Louis de Boissière fut converti par un missionnaire jésuite en allant en Chine</p> <p>Hélène d'Aure et Louis de Boissière I - Joséphine mariée à Mr Duret de Tavel officier. II - Sophie de Boissière qui ne se maria pas III- Antoine, officier, marié à Agathe Lemaître.</p> <p>Deux enfants : 1 - Charles marié X ... (décédé) 2 - Louise mariée au C^{te} d'Erard</p> <p>les d'Erard descendant de Pierre, sieur Erard, chef Danois, venu en 985 au secours de Richard 1^{er} duc de Normandie. Son fils ou son petit-fils commandait le vaisseau La Blanche Nef qui périt avec le fils de Guillaume le Conquérant. Le C^{te} d'Erard marié à Louise de Boissière, sortit le premier de St Cyr et fut capitaine d'état-major.</p>
<p>Enfants du C^{te} et de la C^{tesse} d'Erard (décédés) Destutt d'Assay⁵⁰</p> 	<p>1 - Georges, Comte d'Erard 2 - Caroline, mariée au Comte Destutt d'Assay. Les Destutt d'Assay sont venus d'Ecosse pour servir dans la Garde du Roi Charles VII et sont restée depuis en France ; cette famille s'est divisée en deux branches les Destutt de Tracy et les Destutt d'Assay</p> <p>cinq enfants : 1. Henry Vte d'Assay 2. Alain d'Assay 3. Charlotte d'Assay 4. Geneviève d'Assay 5. Louis d'Assay</p>

⁴⁸ d'azur, à 3 boucliers (?) d'or, 2 en chef et 1 en pointe. Reproduction du dessin de Blanche Passy, dont je n'ai pas retrouvé la source. Les boucliers ne sont pas certains.

⁴⁹ ne figure pas dans [BP98]. d'azur, à 3 pattes d'aigle d'or attachés à 3 troncs d'argent, 2 en chef et 1 en pointe. Blanche Passy dessine le Blason de la famille Erard de Ray de Normandie [Rietstap, Tome 1, p619](#)

⁵⁰ écartelé au 1 et 4 palé de sable et d'or et aux 2 et 3 d'or au cœur de gueules Blanche Passy dessine le Blason de la famille d'Estutt de Tracy [Rietstap, Tome 1, p632](#)

Aure - Passy

<p>Pauline Hélène Jacquette d'Aure</p> <p>3ème fille d'Antoine d'Aure et de Aleida de Wilkinghoff</p>	<p>épousa en 1791 Louis François Passy. C'était une très jolie femme qui éleva ses six enfants avec autant de douceur que de fermeté. Elle avait été frappée par le tonnerre et boitait légèrement. Son mariage avait été arrangé par un ami des deux familles, Mr Prédican. Ce pauvre homme fut guillotiné pour avoir crié : Vive le roi à une représentation du déserteur (opéra de Monsigny) dans lequel on avait changé « le roi passait » par « le commissaire du gouvernement ». Trois jours après, M. Prédican monta à l'échafaud, payant de sa tête sa protestation ; mais un peu plus tard, Mme Passy se trouvant aussi l'opéra-comique, quelques cris s'élevèrent contre le buste de Marat placé sous sa loge. Elle se leva et le renversa aux applaudissements de la foule. C'est à la persévérance de ses démarches que son mari dut de sortir de la prison de la Bourbe où il avait été enfermé comme receveur général (1). Mme Passy passa plusieurs années à Bruxelles et revint à Gisors en 1814. Elle y recevait avec bonheur tous les siens, s'entourant le plus possible de ses enfants et petits-enfants, neveux etc. On lui demanda un jour si elle n'avait pas un préféré parmi ses six enfants. « Oui, dit-elle, j'en ai toujours un, celui qui est malade ou malheureux. » Elle est morte le 10 mars 1843, aimée et vénérée de toute sa nombreuse famille et laissant un souvenir dont Gisors garde encore la trace.</p> <p>Six enfants</p> <ol style="list-style-type: none">1. Antoine2. Hippolythe3. Félix4. Paulin5. Ferdinand6. Clémentine <p>(1) Il n'y avait pas précisément de receveurs généraux alors ; mais c'était l'équivalent.</p>
--	--

Avec Mme Passy se termine la généalogie des d'Aure de Lourdes, puisqu'il n'y a plus d'héritier du nom. Nous passons à la famille Passy (troisième branche par les femmes des d'Aure) famille Normande et remontant à 1621.

Branche de Passy

Il est de tradition dans la ramille Passy qu'elle est originaire de Pacy-sur-Eure, malgré la différence d'orthographe qui n'avait pas d'importance autrefois. Un Raphael de Pacy-sur-Eure est venu dans le Vexin au XVème siècle ; il était ce qu'on appellerait maintenant garde général, dans la forêt de Lyons, et les Passy s'établirent dès lors dans le Vexin. Une pièce de terre datant de cette époque, était restée dans la famille, mais nous n'avons trouvé de documents au Thil qu'à partir de 1621. Il est certain que selon un ancien usage adopté dans les campagnes et encore en vigueur dans le Vexin, le nom du pays d'origine est devenu le nom patronymique de la famille ; ainsi nous trouvons des actes où il y a « Passy » et d'autres où il y a « de Passy » sans qu'aucun membre de la famille ait été anobli. Ils exercèrent diverses professions, entre autres la culture de leurs terres. C'est ce que faisait par ex notre grand-oncle Charles Passy propriétaire du petit fief du Fayel où il se défendit un soir, si vigoureusement contre des chauffeurs, qu'ils furent contraints de se retirer ; notre grand tante chargeait les fusils de son mari qui tenait les chauffeurs en respect, les balles des assaillants sont encore marquées dans les murs de l'habitation, qui est restée dans la famille: Louis François Passy mari de Mlle d'Aure, est le premier ayant eu une profession libérale.

<p>Jean Passy 1621</p>	<p>né au Thil le 4 décembre 1621, marié à Barbe Fromont. Décédé le 23 septembre 1686</p> <p>Enfants : Jean, Catherine, Jacques, Marguerite mariée à Levacher Charles.</p>
<p>Jean Passy fils du précédent 1654</p>	<p>né en 1654, marié en 1682 à Marie Lefèbvre. Décédé au Thil en 1708.</p> <p>Enfants : Françoise, Charlotte, Charles, Jean, Catherine, Marie, Onne, Marguerite et Barbe mariée : à Charles Carbonnier.</p>
<p>Charles Passy fils du précédent 1688</p>	<p>né en 1663, marié en premières noces à Marie Chevalier en 1714</p> <p>Enfants : Jean François, Magdeleine Suzanne mariée à Freulet</p> <p>en deuxième noces : à Marie Magdeleine Nourry.</p> <p>Enfants : Charles, Jean Baptiste et Marie Catherine, mariée à Lefebvre.</p>
<p>Jean François Passy fils du précédent 1716</p>	<p>né en 1716 épousa Barbe Rousselin et mourut le 4 avril 1769</p> <p>Enfants : Louis François, Marie Françoise Sophie mariée à Fournier et Marie Magdeleine Françoise décédée en 1769.</p> <p>Barbe Rousselin veuve de Mr Passy épousa en 2ème noces Philibert Jouty.</p> <p>Enfants : Philibert, Jean Charles, Pierre Marie Isidore</p>

<p>Louis François Passy fils du précédent Jean-François Passy 1760</p>	<p>fut mis au collège de Gisors et fit son droit à Paris ; il fut reçu avocat au Parlement et à la mort de Mr Randon du Thil, il fut nommé tuteur curateur de son fils et receveur général à Soissons. Il fut pour cette cause, emprisonné à la Bourbe⁵¹ pendant la terreur et n'en sortit qu'après 9 Thermidor. Il voulut alors quitter Paris et acheta à Gisors un ancien couvent de Recollets qui avait été supprimé avant la révolution et dont la D^{sse} de Longueville avait posé la première pierre en 1669, un Jardin délicieux traversé par l'Epte et la Troëne, pittoresquement orné d'anciennes fortifications et d'une tour qui avait un gouverneur sous François 1er, de beaux arbres, des vues charmantes en font une résidence pleine d'agrément et devenue chère à toute la famille par l'aimable et tendre accueil qu'on y recevait. Mr et Mme Passy (Pauline, Hélène, Jacquette d'Aure) s'y installèrent avec leurs enfants jusqu'au jour, où sous le directoire, Mr Passy fut nommé inspecteur des finances, puis receveur général à Bruxelles, où il resta jusqu'en 1814.</p> <p>Le 14 juillet 1789, Louis François Passy, déjeunait avec son ami Delayrac, le chansonnier, lorsqu'ils apprirent l'attaque de la Bastille. Ils s'y rendirent par les Boulevards et au milieu de la confusion aperçurent des soldats suisses de Chateaufvieux, qui couraient risque d'être massacrés ; mettant l'épée à la main, ils demandèrent à les conduire eux-mêmes à l'Hôtel de Ville et eurent le bonheur de les mettre en sûreté.</p> <p>Mr Passy avait acheté en basse Normandie un petit fief qui lui avait été vendu par une dame d'ancienne noblesse. Ce petit fief donnait droit à une singulière redevance ; le fermier devait apporter une rose avec son terme. La propriétaire mourut et quelques années après, Mr Passy vit entrer chez lui un vieux monsieur qui lui dit être Mr de X... mari de la dame qui s'était défait de la maison. « Vous me voyez, Monsieur, ajouta-t-il, dans une cruelle passe. Je sais que Mme de X ... était tout-à-fait en droit de vous vendre la propriété, mais je reviens sans rien, je comptais vivre là-bas avec ma femme et je ne sais plus ce que je vais devenir » « Eh bien, Monsieur, lui répondit Mr Passy, nous allons arranger cela ; j'ai tous les droits pour moi, mais je ne puis supporter que vous restiez dans l'embarras après une si pénible déception et je vais vous faire une pension jusqu'à la fin de vos jours ». Et il le fit comme la chose la plus naturelle du monde. Mr Passy rentra à Gisors en 1814 ; il y vécut jusqu'en 1854, entouré de ses enfants, petits-enfants et neveux et tenant maison ouverte pour les membres les plus éloignés, comme les plus proches et surtout les moins fortunés de sa nombreuse famille.</p> <p>6 enfants</p> <p>1792 Antoine marié à Anne Henriette Péan de St Gilles 1793 Hippolyte marié à Claire Fourmont 1795 Félix marié à Mlle Salleron et en 2ème noces à Mlle Moricet 1798 Paulin 1799 Ferdinand à Clémence Rossey 1801 Clémentine à Auguste Davillier en 2ème noces à Paul Mettal Dibon</p>
---	---

⁵¹ En 1790, l'ancienne abbaye de Port-Royal fut fermée et transformée en prison de la Bourbe (dite aussi « Port-libre ») accueillant jusqu'à 200 détenus. Prison sans barreaux, elle fut « résidence secondaire » de l'aristocratie du faubourg Saint-Germain, mais devint en 1794 l'antichambre du tribunal révolutionnaire.

Antoine François Passy

fils du précédent

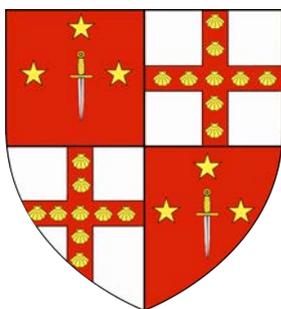
né le 23 avril 1792, fit son éducation à Bruxelles et y prit un goût très vif pour les sciences ; la botanique fut d'abord le sujet de ses études ; les leçons de savants tels que Dellin, Rozin, Ronnay, les explorations de Mr de Caudalle en Belgique, excitèrent son zèle et lorsqu'en 1810, il partit pour Naples, comme secrétaire de son oncle, Mr d'Aure, il s'adonna avec passion à la botanique. Chargé par Mr de Jussieu de rechercher les travaux du célèbre botaniste Cyrillo et ne pouvant en retrouver les traces (on pense qu'ils avaient été brûlés à la révolution de Naples) Antoine Passy, âgé seulement de 18 ans composa pendant son séjour à Naples, un herbier qu'il offrit à Mr de Jussieu et qui figure encore aujourd'hui dans les collections du Muséum.

Il fit la campagne de 1813, toujours comme secrétaire de son oncle d'Aure, alors ordonnateur en chef de la grande armée et les lettres d'Antoine Passy, comme ses notes journalières, témoignent qu'au milieu des fatigues et des dangers, son esprit se portait à chaque instant vers la science. Il ne pouvait se désintéresser de la flore ni de la configuration des terrains et examinait tout au point de vue scientifique, jusqu'à l'effet des boulets tombant dans l'Elbe pendant la bataille de Dresde. Tout cela se classait dans son esprit et dans ses notes, sans l'empêcher de prendre une vive part aux évènements dont il était témoin et acteur ; aussi conta-t-il plus tard des scènes théâtrales et saisissantes comme, par exemple, lorsqu'il vit à Lutzen l'Empereur arrêté sur le haut d'une colline, avec ses quatre mamelucks en carré, son état-major, dans lequel étaient Mr d'Aure et Antoine Passy, et la vieille garde massée derrière lui, et tout-à-coup un officier montant au galop et lui désignant une tour qui brûlait ; l'Empereur se retournant et disant: « Messieurs, la bataille est gagnée », et une sorte de grognement de joie courant dans les rangs de la garde ... Comme souvenir saisissant, il se rappelait que le M^{al} Duroc, préparant les logements pour l'Empereur, avait fait enlever d'une maison un malheureux officier qui venait d'être amputé d'une jambe. Au moment où on l'emportait, l'officier dit à Duroc. « Mr le Maréchal, je vous souhaite de ne jamais vous trouver dans une position semblable à la mienne ». Le lendemain Duroc était tué par un boulet ... et dans un autre genre, Passy racontait qu'un soldat s'était approché de lui, lui demandant s'il savait où était « Monsieur le Baron ». « Monsieur le Baron? » fit Passy, avec surprise. « Mr le Baron Larrey, Monsieur, chirurgien en chef, répondit le soldat avec la plus exquise politesse, je suis blessé. » et Antoine Passy lui désigna un bois où, hélas, le Baron Larrey n'avait que trop de besogne

Après la campagne, Passy revint à Bruxelles, publia une flore des environs de cette ville et de même qu'il avait signalé le premier qu'on retrouvait à Naples la flore du Nord de l'Afrique, il posa aussi le premier les bases des rapports de la végétation avec la nature du sol. A son retour en France, il fut nommé auditeur à la Cour des Comptes ; mais il n'en continua pas moins ses études scientifiques même lorsqu'en 1830 il fut nommé préfet de l'Eure ; il s'occupa, tout d'abord, de faire déclarer monuments historiques nombre de monuments qu'il préserva ainsi de la destruction ; il publia plusieurs travaux géologiques et entre autres un ouvrage qui fut couronné par l'académie de Rouen. Il consacrait les loisirs que lui laissait l'administration du beau département qui lui était confié, à ses

sciences préférées et surprenait parfois ses administrés en arrivant avec la boîte du botaniste sur le dos ou le marteau de géologue à la main. Il n'en fut pas moins aimé et le prestige du préfet n'en souffrit pas. Sa situation politique était pourtant difficile ; mais Antoine Passy ne regardant qu'au bien du pays, n'avait point l'esprit d'exclusion, et passait par-dessus des opinions contraires aux sciences alors que ceux qui les avaient pouvaient, malgré cela, être utiles à l'intérêt général ; aussi se fit-il souvent des amis de ses adversaires et lorsqu'il quitta la préfecture de l'Eure, les regrets furent profonds et sincères. Nommé député conseiller d'État, puis sous-secrétaire d'état au Ministère de l'intérieur, où il resta sept ans, il ne quitta la politique qu'après la chute de la Monarchie de Juillet ; ce fut lui qui signa les deux derniers décrets annonçant les derniers actes de cette monarchie ; une dépêche aux préfets et la nomination du M^{al} Bugeaud comme commandant de la force armée, Odilon Barrot qui venait d'être nommé Ministre de l'intérieur à la place de Duchatel, ayant refusé de signer ces actes. Antoine Passy était et demeura toujours absolument dévoué la famille royale et particulièrement attaché au Prince de Joinville qu'il disait « aimer comme son enfant ». Il eut la grande joie de lui être utile en lui conservant le domaine d'Arc, après les iniques décrets du 22 Janvier. Après la révolution de 1846, il reprit ses travaux avec tant de simplicité que Béranger lui écrivit. « Vous descendez du pouvoir comme un autre descend de diligence. » Cependant il aimait à se rappeler qu'il avait eu l'intéressant honneur de présider la commission qui expérimenta et inaugura entre Paris et Rouen le télégraphe électrique et aussi qu'il avait eu le bonheur d'obtenir du Frère Philippe de remplacer les gardiens des prisons, par des frères de la Doctrine Chrétienne. Il avait commencé par installer des sœurs dans les prisons de femmes et avait ainsi entouré tous les détenus d'une influence chrétienne et moralisatrice ... D'autres bonnes œuvres occupèrent encore ses loisirs, car la charité était autant un besoin de son cœur que la science l'était de son esprit et personne ne s'adressait à lui en vain. Membre de l'Institut pour l'Académie des sciences, de la société nationale d'Agriculture dont il fut plusieurs fois président, ainsi que des sociétés de botanique et de géologie, commandeur de la légion d'honneur sa vie fut remplie par le travail.

Péan de St Gilles⁵²



Antoine Passy avait épousé Mlle Péan de St Gilles, veuve de Mr Frochot, fils du Conte Frochot, premier préfet de la Seine ; Mme Passy joignait à une figure charmante, une intelligence et une instruction remarquables. Elle assimilait son esprit très fin aux choses les plus sérieuses tout en gardant la plus aimable gaieté avec la jeunesse, même pendant la longue maladie qui l'enleva et qu'elle supporta avec autant de résignation que de foi. Mme Antoine Passy était une femme éminemment séduisante ; elle avait les soins les plus délicats pour ses amis malheureux ou moins fortunés et de véritables inventions dans le domaine de la charité ; sa grâce lui gagnait les cœurs et aidait son mari à attirer et à retenir chez lui nombre d'esprits distingués, dont le commerce leur était cher. Beaucoup étaient devenus des habitués de Gisors ; je citerai seulement parmi ceux-

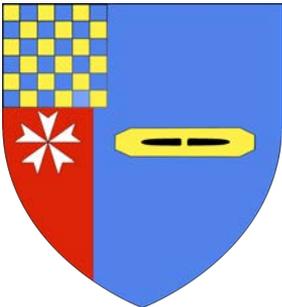
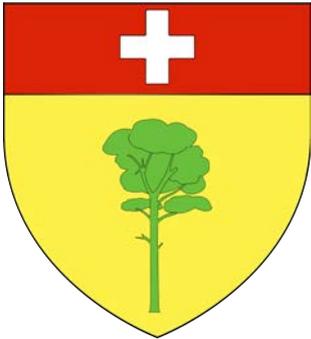
⁵² Ne figure pas dans [BP98]. Écartelé aux 1 et 4 de gueules à un poignard d'argent la garde et la poignée d'or posé en pal la pomme en haut surmonté d'une étoile et accosté de deux autres étoiles d'or aux 2 et 3 d'argent à une croix de gueules chargée de neuf coquilles d'or. ([Rietstap, tome 2, page 906](#)).

là Auguste le Prevost Dufaure, Nisard, Léopold Delisle et sa charmante femme, Mlle Burnouf, le général d'Houdetat, l'amiral Hernoux et le bon abbé Guille, venant par éclairs, apporter des nouvelles de la Reine, dont il était l'aumônier et des princes exilés Egger, Valenciennes, Rosa Bonheur ... sans parler de tous les membres de la famille qui étaient naturellement reçus à bras ouverts, et d'anciens amis comme les d'Hôpital, les Izarn, les Duvergier de Hauranne et quelques autres très chers, qu'Antoine Passy appelait « de la famille de choix. » Les récits, les conversations intéressantes ne tarissaient pas dans le cher Gisors ; on n'avait qu'à écouter pour apprendre mais un jour Antoine Passy, après une semaine de discussions entre trois académiciens installés chez lui, s'aperçut, à son grand amusement qu'il était le seul connaître leurs œuvres ; la discussion n'en avait peut-être été que plus animée. Antoine Passy s'était aussi fort lié à l'académie des sciences avec ses deux voisins, le Maréchal Vaillant et Mr Drouin de l'Huys ; les divergences d'opinions politiques n'empêchèrent pas les meilleurs rapports de s'établir entre eux ; car Passy était aussi ferme dans ses convictions, que modéré dans leur expression et savait écouter et juger avec impartialité des idées contraires aux siennes. Il était, malgré son esprit charmant, d'une rare modestie, et pourtant il avait beaucoup lu, beaucoup vu et contait à la perfection. Sa sincérité donnait un prix particulier à ses anecdotes ; on le croyait quand il affirmait. Il aimait la jeunesse s'en entourait volontiers, et l'encourageait toujours, aussi en était-il très-aimé ... Son indulgence était telle, qu'un jour où on lui disait qu'il était brouillé avec une personne à laquelle il avait rendu un service, payé d'ingratitude, il répondit « Vous vous trompez, c'est lui qui est brouillé avec moi, je ne le suis pas avec lui ... » Au reste, il est impossible de ne pas le reconnaître dans le portrait qu'il a tracé lui-même du Comte de Rambuteau « Sa bienveillance était constante, sa mémoire nette abondante et vraie, son esprit calme et impartial ; il parlait du passé et du présent sans passion, avec tranquillité et désintéressement, avec une naturelle disposition à louer ce qui lui semblait bon, utile et honnête et il s'y connaissait. »

La guerre de 1870 et ses désastres, l'occupation de Gisors par l'ennemi, pendant neuf longs mois furent une dure épreuve pour son cœur si français, malgré la consolation qu'il éprouvait à faire le plus de bien possible autour de lui en aidant moralement et matériellement ses concitoyens.

La mort l'enleva soudainement, le 8 octobre 1873 ; mais son souvenir demeure vivant dans le cœur de ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur de le connaître et tout particulièrement dans cette chère Normandie qu'il a tant aimée et si bien servie, que ses compatriotes ont dit de lui ce mot touchant, digne récompense du dévouement de toute sa vie « Celui-là, c'était le nôtre ».

2 enfants : Louis Paulin Passy
Blanche Catherine Passy (qui suivent)

<p>Louis Paulin Passy fils du précédent</p>	<p>Louis Paulin Passy, député, membre de l'institut, né le 4 décembre 1830, marié le 15 mai 1868 à Fanny Wolowski tille de Louis Wolowski, député et membre de l'Institut, et petite-fille de Wolowski, président de la diète Polonaise. Mme Louis Passy était aussi charitable que dévouée aux siens, auxquels elle fut enlevée en quelques jours dans des sentiments de grande foi le 16 mars 1693.</p> <p>2 enfants François (décédé)</p> <p>Marie née le 15 mars 1878 mariée à René de Bueil, enfants René, Guy, Christian</p>
<p>Blanche Catherine Passy sœur du précédent</p>	<p>Blanche Catherine Passy née le 29 août 1833 du premier mariage de Madame Antoine Passy, née Péan de St Gilles avec Mr Frochot, esprit très-cultivé, fils du comte Frochot, premier préfet de la Seine, sont nées trois filles, deux petites jumelles mortes en naissant et une fille qui suit</p> <p>3 enfants du 1er mariage de Mme Passy avec Mr Frochot deux filles mortes en naissant. Une fille Adélaïde Thérèse Frochot.</p>
<p>Frochot, Dailly Leroy-Beaulieu Batereau, de Piépape Frochot⁵³</p>  <p>Piépape⁵⁴</p> 	<p>Adélaïde Thérèse Frochot née le 11 octobre 1824, mariée le 4 janvier 1843 à Adolphe Gaspard Dailly, maître de poste de Paris, ingénieur civil, membre et président de la société nationale d'Agriculture, officier de la légion d'honneur, un des premiers agriculteurs de France ; il joignait à une extrême bienveillance, un caractère juste et l'agrément de la politesse d'autrefois, si rare aujourd'hui.</p> <p>7 enfants ; trois décédés très jeunes Henri, Antoine et Henriette. 4 vivants Amélie, Alfred, Louis et Thérèse.</p> <p>I - Amélie Dailly née le 9 avril 1847 mariée le 20 juillet 1870 à Anatole Leroy-Beaulieu membre de l'Institut, chevalier de la légion d'honneur. 3 enfants.</p> <ol style="list-style-type: none"> Anne Leroy-Beaulieu née le 7 avril 1872, mariée le 12 mai à Louis Batereau capitaine d'artillerie. 2 enfants Madeleine née le 29 janvier 1895. Pierre né le 16 avril 1897. Adélaïde Leroy-Beaulieu née le 31 décembre 1873 mariée le 6 août 1896 à Raoul de Piépape lieutenant de dragons Sophie Leroy-Beaulieu née le 12 septembre 1876 <p>II - Alfred Dailly né le 29 août 1848, marié à Jeanne Robineau le 19 mars 1879 - 4 enfants.</p> <ol style="list-style-type: none"> Jean né le 10 juin 1880 Germaine née le 15 août 1881 André né en 1889 décédé le 12 octobre 1891 Pierre né le 6 janvier 1893 <p>III - Louis Dailly né le 1er juillet 1856</p> <p>IV - Thérèse Dailly née le 8 juillet 1866</p>

⁵³ Ne figure pas dans [BP98]. d'azur, à la navette d'or adextrée d'un tiers de gueules au signe des chevaliers ; au quartier des comtes conseillers d'Etat.

⁵⁴ Ne figure pas dans [BP98]. d'or au pin de sinople au chef de gueules chargé d'une croisette d'argent.

Hippolyte Passy

second fils de Louis François Passy et de Pauline d'Aure, frère du précédent.

est né le 16 octobre 1793, jour de la mort de la Reine Marie Antoinette ; il entra à l'école militaire de St Germain à 16 ans et en sortit sous-lieutenant de Hussards, il fit en cette qualité la campagne de Russie dans le régiment commandé par le Conte du Coatlosquet. Ce régiment fut celui qui alla le plus en avant en Russie c'est-à-dire qu'il bivouaqua à trois lieues au-delà de Moscou, et Hippolyte Passy racontait, cinquante ans après, devant Mr de Tourguénéff, que son régiment ayant été rappelé précipitamment après l'incendie de Moscou, le colonel avait fait jeter dans un lac des objets provenant du Kremlin etc ... Il fit une description si exacte du lac, de l'endroit où ces choses avaient été jetées que Mr de Tourguénéff fit faire des recherches et retrouva tous les objets recouverts par les eaux depuis un demi-siècle.

Pendant la retraite de Russie, Hippolyte s'était endormi un soir sur la neige, la bride de son cheval au bras ; en se réveillant il ne retrouva que la bride ; le cheval avait été volé et probablement mangé pendant la nuit. Il continua la route à pied ; mais il fut bientôt pris par les Cosaques et emmené à Wilna. Là, il y eut le typhus, couché dans des copeaux, sous un établi de menuisier ; on finit par le transporter à l'hôpital où il retrouva bon nombre de camarades prisonniers comme lui. Mr Passy, son père, après bien des efforts et des recherches, parvint par un négociant de Riga à lui faire passer 3000 francs. Hippolyte partagea aussitôt avec le général Belliard, prisonnier comme lui, puis s'arrangeant avec un officier Italien et un autre Polonais, ils sautèrent par-dessus le mur de l'hôpital et achetèrent une voiture et des chevaux. L'officier Polonais Joua le rôle d'un seigneur retournant dans ses terres, l'Italien était un valet de chambre et Hippolyte le cocher. Ils réussirent ainsi à traverser la Pologne où le secret ne fut pas très bien gardé quand on logeait chez des amis du Polonais ; en voyageant ainsi à petites journées, ils atteignirent enfin l'armée française alors à Dresde pour la campagne de 1813. Hippolyte arriva dans un état lamentable son frère Antoine le reconnaissait à peine lorsqu'il se jeta dans ses bras ; mais au bout de quelques jours, grâce à l'aide de son frère et de leur oncle d'Aure qui lui fournirent cheval et vêtements, il put retourner à son régiment ; il y fut reçu « à bras ouverts » comme en apprenant son retour, le lui avait annoncé son colonel Mr de Coatlosquet, ajoutant « Arrivez vite, tout le monde vous embrasse, on tuera le veau gras pour votre arrivée. »

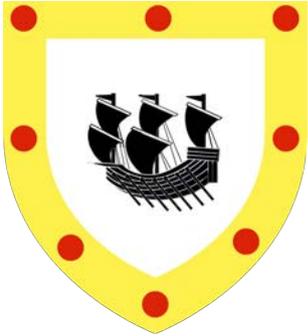
Peu de jours après, Hippolyte fut envoyé en reconnaissance et apercevant un convoi de vivres ennemi, il envoya un Houzard prévenir son colonel et se jeta dessus avec sa poignée d'hommes. Il arrêta le convoi et y mit assez de désordre pour que son régiment put arriver à temps. On le trouva à terre avec un coup de sabre sur la tête et dix-sept coups de lance dans le corps. A la suite de cette action d'éclat, il fut décoré de la main de l'empereur le 14 octobre 1814, avant-veille de ses vingt ans. A la bataille de Leipzig, on vint dire à son frère Antoine qu'il avait reçu une balle dans la tête. Antoine y courut, mais Hippolyte ayant encore un bandage et un mouchoir roulé autour du front, à cause de sa première blessure, la balle avait dévié, causant seulement un étourdissement. Hippolyte devint aide de camp du général Belliard et fit la campagne de France sous ses ordres. A la bataille de Paris, le Duc de

Trévisse le chargea d'aller chercher ses filles qui étaient élevées dans la maison de St Denis Mais comme il avait emmené un peloton de lanciers Polonais, les habitants de St Denis le prirent pour l'ennemi et tirèrent sur eux. Hippolyte revint et le maréchal, mécontent, le fit repartir avec d'autres cavaliers. Il était trop tard, St Denis était au pouvoir des alliés et cette singulière mission confiée à un lieutenant de Housards de 21 ans n'eut pas d'issue. Après la capitulation de Paris, Hippolyte qui précédait le général Belliard sur la route de Fontainebleau rencontra une voiture se dirigeant sur Paris : »Mr l'officier, cria-t-on, quelles nouvelles? « Que Paris a capitulé » répondit-il, reconnaissant le Prince de Neufchatel ; l'Empereur était dans la voiture ; on demande des explications. « Mon général me suit. » dit Hippolyte et en effet le général Bélliard arrivant, on tourna bride et on s'arrêta à Villejuif ... L'Empereur vaincu, presque abandonné, affaibli dans cette petite auberge fut pour Hippolyte un souvenir presque inoubliable ... Au bout d'un moment, l'Empereur écrivit une lettre et le chargea de la porter au duc de Raguse ; Hippolyte retourna à Paris, remit la lettre et s'endormit de fatigue, si profondément que le Maréchal fut obligé de le réveiller, lui disant « Partez vite, je retourne moi-même auprès de l'Empereur, si vous restiez vous seriez prisonnier de guerre. » et Hippolyte repartit pour Fontainebleau. Quelques jours après, l'Empereur le renvoya de nouveau à Paris avec une lettre pour le Prince de Neufchatel auquel il demandait de le suivre à l'île d'Elbe. Le Prince, qui était couché, grognait dans son lit, sans répondre. Hippolyte, ne pouvant plus attendre le pressa de se décider. « Ah bien, répondit-il, il m'a fait perdre ma principauté, dites-lui que je n'irai pas. »

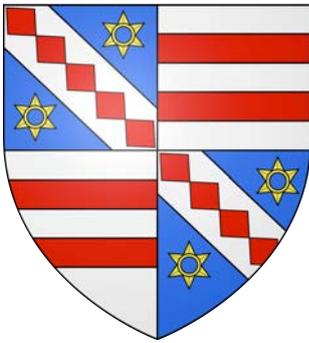
Sous la Restauration Hippolyte donna sa démission d'officier et partit pour l'Amérique ; il trouva sur le bateau les œuvres de Smith, l'économiste, et cette lecture déterminait chez lui une vocation inattendue. Revenu en France, il s'occupa de travaux économiques, se maria avec Mlle Fourmont, veuve de Mr de Nayville et en 1830 fut nommé député et devint plus tard Ministre des finances, président de la chambre des députés, pair de France et membre de l'Institut. En 1849, il fut de nouveau ministre des Finances mais il n'accepta que sous condition qu'on lèverait le séquestre que le gouvernement provisoire avait mis sur les biens de la famille royale, ce qui fut fait, grâce lui. Au coup d'État on l'incarcéra au Mont Valérien et l'abandonna définitivement la politique, se contentant d'écrire un volume établissant que la monarchie parlementaire était le meilleur des gouvernements.

C'était un homme d'une rare intelligence et doué d'une admirable mémoire ; très-simple et très-droit. Il contait merveilleusement et ses récits, très-variés enchantèrent tour à tour les gens sérieux et les enfants.

Il mourut plein de jours le 1er juin 1880, ayant conservé de nombreux amis et une inaltérable vivacité, qui lui fit accueillir l'arrivée près de son lit de Mr l'abbé St René Taillandier par ces mots « Allons, Monsieur le Curé, vous venez me signer ma feuille de route. »

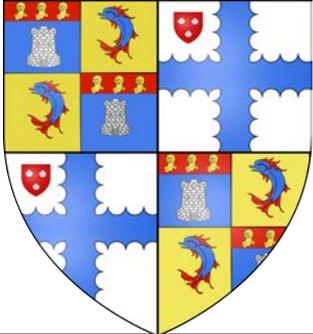
<p style="text-align: center;">d'Hybouville⁵⁵</p> 	<p>Enfants :</p> <p>I - Edgar, secrétaire d'ambassade, marié à Amélie Griffon, deux fils :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Robert 2. Maurice marié à Geneviève de Corny, deux fils : <ul style="list-style-type: none"> Gérard Fernand <p>II - Eugénie mariée à Henri d'Hybouville (1) décédée, deux enfants Roger marié à Barthe Bérard, deux fils Paul Jean Brigitte d'Hybouville</p> <p>(1) Les Gallye d'Hybouville étaient armateurs à Dieppe et sont d'une ancienne famille Normande anoblie sous François 1er.</p>
<p style="text-align: center;">Félix Passy</p> <p>3ème fils de Louis Antoine Français Passy et Pauline Hélène d'Aure</p> <p style="text-align: center;">frère des précédents</p>	<p>né à Marolles en 1795 (note manuscrite 15 avril) ; il fit ses études à Bruxelles et devint aussi secrétaire de son oncle d'Aure, à la place de son frère. Il assista ainsi à la bataille de Waterloo et se trouvait tout près de l'Empereur au moment où on vit une masse de troupes arriver. L'Empereur les prit pour le corps de Grouchy et s'écria : « Ah, voilà les Français » « Non, Sire, lui répondit Soult, ce sont les Prussiens ». « Les Français, vous dis-je » « Les Prussiens, Sire ». « Mais non, les Français » « Sire, reprit Soult, ce sont les Prussiens et nous sommes f »</p> <p>Le soir M. d'Aure resta si tard sur le terrain que son neveu lui dit qu'il fallait absolument partir ; ils rejoignirent bientôt la calèche où était l'Empereur. d'Aure fit arrêter la voiture et demanda les ordres ; mais l'affaissement de l'Empereur était tel qu'il n'en put donner aucuns.</p> <p>J'aurais dû commencer par raconter qu'au 20 mars, Mr d'Aure étant allé aux Tuilleries, le premier mot de l'Empereur fut de demander où était le Gal Bélliard. « Au camp du Duc d'Angoulême répondit d'Aure ». « Envoyez quelqu'un lui dire qu'il vienne, j'ai besoin de lui ». d'Aure fit partir son neveu. Vu l'état des esprits la mission était dangereuse. En route Felix fut rejoint par un autre officier chargé aussi d'une lettre pour Bélliard ; Il s'en débarrassa en la confiant à Félix Passy et retourna à Paris ; après bien des peines, Félix parvint jusqu'au général et lui dit qu'il était chargé par l'Empereur de lui demander de venir. « C'est bien, dit Bélliard, attendez. » Puis, se rendant chez le Duc d'Angoulême : « Monseigneur, lui dit-il, l'Empereur m'envoie chercher, il dit qu'il a besoin de moi, que dois-je faire? » « Ce que vous voudrez, général, répondit le Prince, vous êtes libre ». Belliard retourna auprès de Félix et avant de partir lui demanda le nom de l'officier qui lui avait remis la lettre, au lieu de l'apporter. Félix le nomma. « Eh bien, Monsieur, lui dit le général, c'est un lâche qui n'a pas fait son devoir. »</p> <p>Après la restauration, Félix épousa, Mlle Salleron (note manuscrite Marie Louise Pauline, morte en 1827) qui mourut jeune, lui laissant deux</p>

⁵⁵ d'argent à la galère de sable, à la bordure d'or chargé de huit tourteaux de gueules. Blanche Passy a dessiné les armes des Gallye ([Rietstap, Tome 1, p737](#))

	<p>enfants, Frédéric qui suit et Agathe décédée la première année de son mariage avec Frank Potiquet. Félix Passy s'occupa d'abord d'industrie ; mais après 1830, il entra à la Cour des Comptes et devint conseiller maître, il se maria en secondes noces avec Mlle Moricet veuve de Mr Sageret et mère d'un fils nommé Ernest, qui fut tué pendant la guerre de 1870. De son second mariage, Félix eut deux filles : Henriette qui épousa le Cte de la Londe et Hélène qui épousa le Cte de la Tour du Pin. Félix Passy était le type du magistrat intègre, travailleur et tout entier à ses devoirs. Il s'éteignit à Versailles, au milieu des regrets des siens et avec une chrétienne résignation.</p> <p>Enfants de Félix Passy et de Mlle Salleron.</p> <p>I - Agathe mariée à Franck Potiquet</p> <p>II - Frédéric, membre de l'institut, marié à Blanche Sageret. Neuf enfants</p> <p>I. Pauline mariée à Paul Deltour : quatre enfants</p> <p>II. Adeline mariée à Gary, décédé : deux enfants</p> <p>III. Louise mariée à Paulian : sept enfants</p> <p>IV. Paul marié à Ivatts</p> <p>V. Pierre marié à Ivatts : quatre enfants</p> <p>VI. Jacques marié à ...X décédée : deux enfants</p> <p>VII. Jean archiviste</p> <p>VIII. Alice mariée à Mortet : deux enfants</p> <p>IX. Jeanne mariée à Farjasse décédée : un enfant</p> <p>Du second mariage de Félix Passy avec Mlle Moricet, veuve de Mr Sageret, deux filles</p> <p>I – Henriette mariée au Cte de La Londe (1) conseiller référendaire à la cour des comptes quatre enfants</p> <p>I. Marie mariée à Mr de Parcevaux 6 enfants : Noémie, Hélène, Henriette, Marguerite, Jean, Louis</p> <p>II. Louis marié à Cécile de Pontalba 2 enfants : Marie, Antoinette</p> <p>III. Antoine marié à Mlle de Guerdauid, enfants</p> <p>IV. Robert marié à Mlle du Pré de St Maur, enfants</p>
<p>la Londe⁵⁶</p> 	
<p>Parcevaux⁵⁷</p> 	
<p>la Tour du Pin⁵⁸</p>	

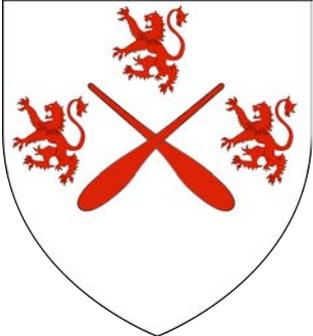
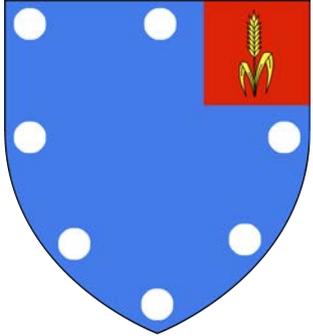
⁵⁶ écartelé: aux 1 et 4 d'azur à la bande d'argent chargée de cinq losanges aboutées de gueules et accompagnée de deux molettes d'or, aux 2e et 3e d'argent à deux fascés de gueules.

⁵⁷ d'argent à trois chevrons d'azur. ([Rietstap, Tome 2, p386](#))

	<p>II – <i>Hélène</i> mariée au <i>Cte de la Tour du Pin Chambly de la Charce</i> (2), capitaine de vaisseau</p> <p>(1) Les La Londe sont une ancienne famille parlementaire de Normandie.</p> <p>(2) Les La Tour du Pin sont de grande noblesse et ont donné le Dauphiné à la France, d'où vient le titre de Dauphin</p>
<p>Paulin Passy</p> <p>fils de L. F. Passy et de Pauline Hélène d'Aure et frère des précédents</p>	<p>officier de cavalerie, entra d'abord dans les mousquetaires puis dans les lanciers de la Garde Royale ; il devint aide de camp du Maréchal Gérard et servit avec bravoure et distinction au siège d'Anvers et en Algérie, d'où il ne revint qu'à la mort de son père en 1833 ; il donna alors sa démission pour se consacrer à sa mère ; il vécut dès lors avec elle à Gisors. C'était un excellent fils et un homme charmant au physique et au moral, plein de finesse et d'observation, très doué pour les arts et ayant surtout un admirable talent pour les caricatures... Quoique d'un caractère indépendant, il était par-dessus tout dévoué aux siens ; chaque branche de la famille se le disputait et ses neveux et nièces avaient un culte particulier pour lui. Quand on avait besoin de quelqu'un dans la famille on s'adressait à Paulin, qui souvent s'était offert le premier ; vieux et jeunes tous comptaient sur lui, à toute heure, à tous moments ; avait encore plus de cœur et de dévouement que d'esprit et de charme. Il ne se maria pas et mourut le 17 avril 1864, laissant un vide immense dans la famille.</p>

⁵⁸ écartelé: aux 1 et 4 les armes de la Tour du Pin qui sont : écartelé aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent au chef de gueule chargé de trois casques d'or ouverts ; 2 et 3 d'or au dauphin d'azur barbé de gueule. Aux 2 et 3 les armes de Chambly qui sont d'argent à la croix dentelée d'azur chargé en 1 d'un écu de gueules à trois coquilles d'argent qui est de Chambly. ([Rietstap, Tome 2, p927](#)) Les armes de Chambly sont celles de Jacques de Chambly, qui fut administrateur d'Acadie de 1673 à 1677 (voir [Wikipedia](#)). La ville de Chambly au Canada [porte ses armes](#).

<p style="text-align: center;">Ferdinand Passy</p> <p>fils de L. F. Passy et de Pauline Hélène Jacquette d'Aure, frère des précédents</p>	<p>né le 4 mai 1799, il vécut à Gisors où il épousa Mlle Rossey fille du maire de la ville. Il fit le plus de bien qu'il pût et avait toujours la main ouverte aux pauvres. Sa maison était hospitalière et gaie et un grand esprit de famille y régnait ; frère des précédents il mourut le 17 février 1858. Quatre enfants</p> <p>1 – Lucie Passy, mariée à Vinot de Préfontaine, cinq enfants</p> <p>I – Charles, marié en 1^{ères} noces à Antoinette Dubuisson, 1 enfant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Marie mariée à Gustave Morris, lieutenant d'Inf^{ie}, enfants Marie-Antoinette, Geneviève <p>en secondes noces à Alice Guillory, huit enfants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Germaine mariée à Jacques de Lapeyrière, ingénieur, enfants Guy, Simone, Jean, Pierre 2. Henriette 3. Jeanne 4. Lucien 5. Pauline 6. Lucie 7. Margueritte Marie 8. Yves <p>II - Marie Vinot mariée à Adolphe de Tarlé, cinq enfants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Antoine Lⁱ d'artillerie marié à 1^{er} Marie Thérèse Bès de Berck (décédée). Une fille : Françoise., 2^{ème} Madeleine de l'Hermitte 2. Françoise 3. Paulin élève de S^t Cyr 4. Jean 5. Simon <p>III -Henri Vinot marié à Henriette Paris, trois enfants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jehanne 2. Gustave 3. Suzanne <p>IV- Paulin Vinot capitaine d'infanterie, marié à Madeleine du Buisson, cinq enfants</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jean 2. Jacques 3. Daniel 4. René 5. Andrée. <p>V - Lucien Vinot</p> <p>2 - Pauline Passy mariée à Théophile Du Buisson, deux enfants :</p> <p>I – Maurice décédé</p> <p>II – Madeleine mariée à Paulin Vinot Préfontaine</p>
--	---

<p style="text-align: center;">Ethis de Corny⁵⁹</p> 	<p>3 - Léon Passy décédé en 1866 a laissé dans la famille un charmant souvenir.</p> <p>4 - Jenny Passy marié à Ethis de Corny d'une ancienne et très bonne famille ; son arrière-grand-père était officier à l'armée de Rochambeau et devint procureur général du Roi et de la Ville de Paris. Son grand-père, capitaine de cavalerie du Royal allemand, Ch^r de St Louis donna sa démission en 1791 et son père fut aussi capitaine de cavalerie et garde du corps. deux enfants</p> <p style="padding-left: 40px;">Geneviève mariée à Maurice Passy (décédée) deux fils : Gérard et Fernand</p> <p style="padding-left: 40px;">Berthe mariée à Jules de Courmont. Une fille Hélène</p>
<p style="text-align: center;">Clémentine Passy</p> <p>filles de L.F. Passy et de Pauline Hélène d'Aure sœur des précédents</p> <p style="text-align: center;">Davillier⁶⁰</p> 	<p>née à Bruxelles le 4 mai 1801, décédée le 4 septembre 1849. Mariée en premières noces à Auguste Davillier, fils du baron Davillier pair de France. Auguste Davillier est mort en 1833. Enfants :</p> <p>1 - Paul Marie Edmond</p> <p>2 - Paul né en 1819 décédé en 1853</p> <p>3 - Marie mariée à Fred Jourdain décédé, deux enfants</p> <p style="padding-left: 40px;">1 - Maurice marié à Alice Donin, deux enfants Simone et Madeleine.</p> <p style="padding-left: 40px;">2 - Roger marié à Henriette de Monlignon, deux enfants : Marie décédée et Pierre</p> <p>4 - Edmond marié à Angèle Mongrand. Ancien officier de cavalerie, écuyer de l'Empereur Napoléon III qui l'a fait comte. Enfants : Madeleine mariée au Baron Mariani décédé, une fille Thérèse.</p> <p>Clémentine Passy, veuve de M. Davillier épouse en secondes noces Paul Méttol Dibon, homme tout à fait aimable ayant conservé la bonne grâce et l'aménité d'autrefois. Il avait le goût des arts et dessinait fort bien ; il a publié une intéressante histoire de Louviers. Enfant Berthe qui suit.</p>
<p style="text-align: center;">Berthe Méttol Dibon</p>	<p>mariée à Eugène Lefebvre conseiller référendaire à la cour des Comptes : trois enfants.</p> <p>I - René capitaine d'artillerie, marié à Magdeleine Pallyard, deux enfants : Jacques et Simone</p> <p>II- Marie Lefebvre mariée à Joseph l'Hopital (1), cinq enfants</p> <p style="padding-left: 40px;">1. Pierre</p>

⁵⁹ Ne figure pas dans [BP98]. *d'argent, à deux massues de gueules, posées en sautoir et accompagné de trois lions de gueules un en chef et deux en flancs.*

⁶⁰ Ne figure pas dans [BP98]. *d'azur, chargé de huit besans d'argent rangés en orle; au franc-quartier des barons propriétaires.* Le blason est représenté tel que Blanche Passy l'a dessiné. L'origine de ce blason est Jean-Charles Davillier (1758-????), régent de la banque de France, qui a été fait baron de l'Empire par lettres patentes du 19 septembre 1810 et qui porte *d'azur, chargé de huit besans d'or rangés en orle ; au franc-quartier des barons propriétaires.*

2. X Décédé
3. Marguerite
4. Marie Hélène
5. Georges

III - **Paul Lefebvre Dibon** L^t d'infanterie, marié à Louise de Loyne

(1) La famille l'Hopital occupait déjà au XVI^e siècle, les premières charges à Nonancourt. En 1581, Nicolas de l'Hopital rendait une sentence par laquelle il condamnait « Fiacre Cordier à faire amende honorable au Beffroy et prétoire, à huys clos et sous note d'infamie et à crier Mercy à Dieu, au Roy et justice, à deux genoux et mains jointes. »

Les d'Hopital ont été maîtres de poste depuis 1689 : c'est à cette circonstance que Jacques Edouard Stuart, dût d'être sauvé par Madame l'Hopital, qui avec autant de courage que d'intelligence sut arrêter les émissaires envoyés par l'ambassadeur d'Angleterre pour assassiner le prétendant qu'elle fit partir secrètement de Nonancourt, déguisé en abbé. La Reine d'Angleterre la manda à St Germain, lui fit mille caresses et lui donna son portrait. Le Prince lui fit aussi tenir le sien, ainsi que son cordon de L'ordre du bain, comme le prouve la lettre suivante : « je vous envoie ici l'ordre que vous avez demandé. ». Le cordon fut plus tard transformé en bourse de quête pour l'Église de Nonancourt. Mr L'Hopital, maire d'Évreux et son fils Mr Georges L'Hopital, conseiller d'État, ont continué les anciennes traditions de haute honorabilité de la famille.